

Subventions SAFIR :	13 018170 01 (1 ^{er} semestre 2013 – coûts internes) 13 019730 01 (1 ^{er} semestre 2013 – coûts externes) 13 027998 01 (2 ^{ème} semestre 2013 – coûts internes et externes)
Imputation :	939 93 6574
Dispositif :	CROF Caprin
Action :	Volet A.3. : Réseau technique Bilan général
Structures bénéficiaires :	Chambres d'Agriculture de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, du Rhône, et Savoie Mont-Blanc Organismes de Conseil Elevage de l'Ain (Ain Conseil Elevage), de l'Ardèche (Ardèche Conseil Elevage), de la Drôme (Drôme Conseil Elevage), de l'Isère (Comité Isérois des Eleveurs), de la Loire (Loire Conseil Elevage), du Rhône (Service Promotion Elevage Laitier) et de Haute-Savoie (Alliance Conseil) Groupements de Défense Sanitaire de l'Ardèche, de la Drôme et du Rhône EMP : Ain Génétique Service, ELIACOOP, Coopérative d'Elevage de la Loire Laiteries : Coopérative Monts Laits, Coopérative Valsud, Fromagerie de la Drôme Syndicat Caprin de la Drôme, PEP caprin, Centre d'Elevage de Poisy, UCEAR



COMPTE-RENDU DE REALISATION sur l'exercice 2013

Volet A.3. : Réseau technique Bilan général

Ce bilan général a été établi sur la base des éléments justifiés, corrigeant le cas échéant les déclarations d'activité initiales des structures bénéficiaires.

- ➔ Coûts internes : 810 jours de 49 techniciens ou animateurs
- ➔ Coûts externes (conseils fromagers) : 26 650 € justifiés
- ➔ Coûts externes des actions de Rhône-Alp'Elevage : 3 562 € justifiés

Bilan chiffré 2013

		2010	2011	2012	2013
Nombre de structures		22	24	24	27
Nombre de techniciens et animateurs		45	51	44	49
Nombre de journées	1er semestre	366	544	435	416
	2ème semestre	502	423	424	394
	Total	868	967	858	810
Nombre d'éleveurs visités		439	490	428	420

- **27 structures** ont participé aux activités du Réseau technique caprin en 2013 : 7 Chambres d'Agriculture, 7 Organismes de Conseil Elevage, 3 Groupements de Défense Sanitaire, 3 EMP (Coopératives d'IA), 3 Laiteries, et 4 autres structures diverses.
- Ces actions ont mobilisé **49 techniciens ou animateurs**, sur un total de **810 journées**.

	Nombre de jours en 2011	Nombre de jours en 2012	Nombre de jours en 2013	Nombre de structures impliquées en 2013	Nombre de techniciens en 2013
Chambres d'Agriculture	143,5	90,5	79	7	8
Organismes de Conseil Elevage	620	624,25	587,5	7	10
Groupements de Défense Sanitaire	19	12,5	8,5	3	3
EMP (CEIA)	99,75	62	58,5	3	20
Laiteries	14,5	9	10,5	3	3
Autres	70	60	66	4	5
TOTAL	966,75	858,25	810	27	49

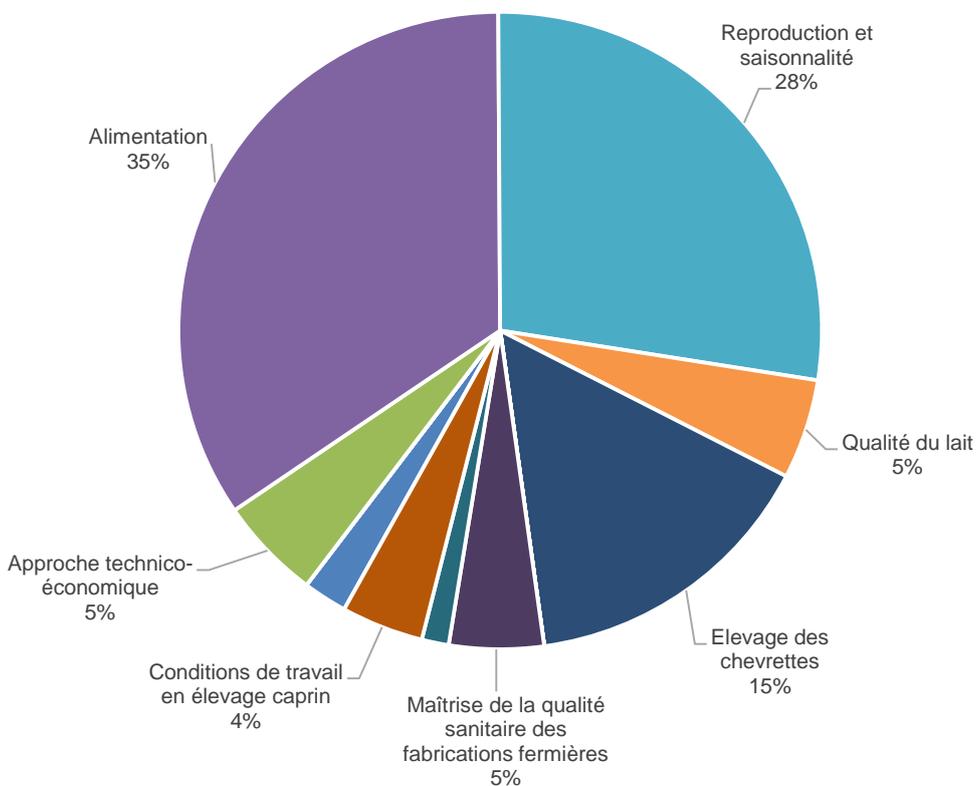
La réduction du nombre de jours justifiés sur le Volet A.3 entre 2011 et 2013 s'explique en premier lieu, pour 41 %, par la baisse d'activité des Chambres d'Agriculture, mais aussi pour 26 % par celle des EMP et pour 21 % par celle des Organismes de Conseil Elevage.

Thématiques et actions prises en compte

- Les thématiques prises en compte :

Thématique		Sous-thématique	Nombre total de jours consacrés en 2011	Nombre total de jours consacrés en 2012	Nombre total de jours consacrés en 2013
A.3	Chantiers transversaux du réseau technique	Thématiques transversales, chantiers méthodologiques transversaux, Relais des actions diffusion du PEP,...	24	16,5	18
A.3.1	Suivi des créations d'ateliers et des reconversions	Suivi pré et post-projet des créations d'ateliers laitiers ou fromagers caprins (hors installations), en diversification ou en reconversion d'un autre atelier animal, et des reconversions d'un système laitier à un système fromager ou l'inverse	1,5	0	0
A.3.2	Performance des élevages	Approche technico-économique : Références, Diagnostics Bien Vivre du Lait de Chèvre, Diagnostics coût de production de l'atelier caprin,...	44	46,5	42
		Alimentation	330,25	300,25	279
		Reproduction et saisonnalité	267,5	249,75	223,5
		Qualité du lait, notamment maîtrise des concentrations cellulaires	49,5	33,25	41
		Elevage des chevrettes	113,75	109	123,5
		Economies d'eau et d'énergie	1,5	0	0
A.3.3	Références économiques sur les produits laitiers caprins fermiers		0	0	0
A.3.4	Maîtrise de la qualité des produits laitiers fermiers	Maîtrise de la qualité sanitaire des fabrications fermières	76,5	51	38,5
		Maîtrise de la technologie fromagère	15,75	20,5	11
A.3.5	Conditions de travail en élevage caprin		42,5	31,5	33,5
TOTAL			966,75	858,25	810

Répartition par thématique du nombre total de jours consacrés en 2013



- Thématiques transversales
- Suivi des créations d'ateliers et des reconversions
- Approche technico-économique
- Alimentation
- Reproduction et saisonnalité
- Qualité du lait
- Elevage des chevrettes
- Economies d'eau et d'énergie
- Références économiques produits fermiers
- Maîtrise de la qualité sanitaire des fabrications fermières
- Maîtrise de la technologie fromagère
- Conditions de travail en élevage caprin

L'intervention des différentes structures sur les thématiques se répartit comme suit :

<i>en nombre de jours</i>	TOTAL chantiers transversx et diffus PEP	TOTAL A.3.2 approche tkco-éco	TOTAL A.3.2 Alimentation	TOTAL A.3.2 Repro-saisonnalité	TOTAL A.3.2 Qualité du lait	TOTAL A.3.2 Elevage des jeunes	TOTAL A.3.4 Maîtrise sanitaire transfo fermière	TOTAL A.3.4 Maîtrise techno transfo fermière	TOTAL A.3.5 Conditions de travail	TOTAL
TOTAL	18	42	279	223,5	41	123,5	38,5	11	33,5	810
Employeur	TOTAL 2013	TOTAL 2013	TOTAL 2013	TOTAL 2013	TOTAL 2013	TOTAL 2013	TOTAL 2013	TOTAL 2013	TOTAL 2013	TOTAL 2013
Chambre d'Agriculture 01	1	0,5	0	0	0	0	0	0	0	1,5
Chambre d'Agriculture 07	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Chambre d'Agriculture 26	1,5	4	1	0	0	0	0	0	0	6,5
Chambre d'Agriculture 38	1,5	1	0	0	0	1,5	11,5	0,5	10,5	26,5
Chambre d'Agriculture 42	1	3,5	4,5	0,5	0	0	0	0	0,5	10
Chambre d'Agriculture 69	1,5	3	0	0	1	0	0	1,5	3,5	10,5
Chambre d'Agriculture SMB	1	2,5	0	0	0	0	4	6	9,5	23
Ain Conseil Elevage	0	1	5,5	4,5	1	1,25	0	0	0	13,25
Ardèche Conseil Elevage	1	3	104,75	34,25	9,5	35,75	0	0	0	188,25
Drôme Conseil Elevage	1,5	12,5	32	34,25	5,75	13,75	0	0	0	99,75
CIEL - Isère Conseil Elevage	1,5	3	34,25	25,75	1	39,25	0	0	0	104,75
Loire Conseil Elevage	0	6	27,75	17,5	1,25	11	0	0	0	63,5
SPEL 69	1,5	0,5	36,75	23,75	6	8,25	0	0	0	76,75
Alliance Conseil	0	0,5	32,5	3	1	4,25	0	0	0	41,25
GDS 07	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
GDS 26	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
GDS 69	1,5	0	0	0	4	0	0	1	0	6,5
Ain Génétique Service	0	0	0	5,25	0	0	0	0	0	5,25
ELIACOOP	0	0	0	45,25	0	0	0	0	0	45,25
Coop d'Elevage de la Loire	0	0	0	8	0	0	0	0	0	8
Coopérative Monts Laits	1	0,5	0	0	4,5	1,5	0	0	0	7,5
Coopérative Valsud	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Fromagerie de la Drôme	1	0	0	0	1	0	0	0	0	2
Syndicat Caprin 26	0	0	0	0	1	0	22	2	9,5	34,5
PEP caprin	0,5	0,5	0	0	1	0	1	0	0	3
Centre d'Elevage de Poisys	0	0	0	0	0	7	0	0	0	7
UCEAR	0	0	0	21,5	0	0	0	0	0	21,5

• **Les différentes actions prises en compte :**

Le conseil individuel	<p>Il se caractérise par des visites d'appui technique en exploitation 1 visite = 0,5 jour ou 0,25 jour</p> <p>En effet, dans le cas général, on considère qu'une visite d'appui technique nécessite 0,5 jour.</p> <p>Cependant, les techniciens peuvent déclarer des visites = 0,25 jour, notamment sur les 3 thématiques : alimentation, reproduction et saisonnalité, élevage des chevrettes. Cela permet de prendre en compte le fait que plusieurs thématiques peuvent être abordées durant la même visite.</p> <p>Toutes les visites d'appui technique individuel sont déclarées très précisément : date de visite, thématique d'appui, nom de l'éleveur, numéro d'identification et commune.</p>
Les suivis création et reconversion	<p>Ces suivis font l'objet de déclarations particulières (fiches de suivi du projet) car ils peuvent s'étaler sur plusieurs années</p> <p>Prise en compte d'un maximum de 5 jours de suivi par projet dont au maximum 3 en post-projet</p> <p>1 visite = 0,5 jour</p>
Les Diagnostics	<p>Les Diagnostics Bien Vivre du Lait de Chèvre et les Diagnostics Coût de production de l'atelier caprin</p> <p>1 Diagnostic réalisé = 1,5 jour de travail</p>
Le conseil collectif	<p>Organisation et animation de formations ou réunions techniques d'éleveurs</p> <p>1 réunion de conseil collectif = 1,5 jour de travail</p>
Les « têtes de réseau »	<p>Prise en compte du temps passé en tant que tête de réseau d'un groupe de travail régional, d'une thématique ou d'un chantier particulier : participation à des travaux nationaux, préparation de réunions régionales, coordination du groupe, etc...</p> <p>sur déclaration d'activité</p>
Les formations de techniciens	<p>Prise en compte de la participation des techniciens à des formations, des journées d'information, d'échange d'expériences, organisées sur le plan régional</p> <p>selon temps de réunion</p>
Les groupes de travail	<p>Prise en compte de la participation des techniciens à des réunions et groupes de travail sur des échanges techniques, des chantiers méthodologiques, de diffusion, etc...</p> <p>temps de préparation, de contribution au groupe sur déclaration d'activité + temps de réunion</p>
Le travail individuel sur méthodes-références-outils	<p>Prise en compte du temps passé individuellement sur des chantiers méthodologiques, la mise au point d'outils, la préparation d'interventions, le travail sur des documents de communication, etc...</p> <p>sur déclaration d'activité</p>
L'acquisition de documents techniques	<p>Exemple : commande groupée régionale des guides « L'alimentation pratique des chèvres laitières »</p> <p>prise en compte sur facture</p>
Les études	<p>Prestations d'études visant à apporter des références, des éléments d'éclairage... Exemple : étude de Céline Charpin sur les cellules en 2011</p> <p>prise en compte sur facture</p>
Le conseil fromager facturé à des structures collectives	<p>Cas des structures collectives qui font appel à un prestataire extérieur pour proposer un service de conseil fromager à leurs adhérents</p> <p>prise en compte sur facture</p>

- Le nombre de jours consacrés à chacun des grands types d'actions :

	nombre de jours				
	Appui technique individuel	Diagnostics	Conseil collectif	Autres	TOTAL
2011	760	27	39	141	967
2012	679,75	34,5	43,5	100,5	858,25
2013	642,5	16,5	30	121	810

Les appuis techniques individuels

- Sur les 810 journées du Volet A.3., **642,5 jours ont été consacrés à l'appui technique individuel.** (NB : tous les chiffrages sur l'appui technique individuel sont donnés hors diagnostics individuels Coût de Production de l'atelier caprin)

- **Caractéristiques des élevages suivis**

- **420 exploitations caprines** ont été visitées en appui technique individuel, soit 33 % des éleveurs de plus de 20 chèvres en Rhône-Alpes au Recensement Agricole 2010.

Elles se répartissent comme suit :

	Nombre d'éleveurs suivis en 2010	Nombre d'éleveurs suivis en 2011	Nombre d'éleveurs suivis en 2012	Nombre d'éleveurs suivis en 2013	% éleveurs + 20 chèvres selon RA 2010
Ain	21	15	11	16	25%
Ardèche	103	107	84	92	34%
Drôme	118	132	114	109	40%
Isère	39	56	52	58	42%
Loire	40	40	39	41	29%
Rhône	65	72	73	69	39%
Savoie	13	17	15	14	14%
Haute-Savoie	42	51	40	21	21%
RHÔNE-ALPES	441	490	428	420	33%

Lors du bilan de 2012, on connaissait le système de production pour plus de deux-tiers des éleveurs. En 2013, cette information a été demandée systématiquement et elle a été renseignée pour 409 exploitations sur les 420 :

	% des éleveurs suivis en 2012	% des éleveurs suivis en 2013
Livreurs	41%	34%
Mixtes	7%	5%
Fromagers	52%	60%

Les livreurs sont légèrement sur-représentés parmi les éleveurs suivis. En effet, les systèmes livreurs et mixtes représentent près de 40 % des éleveurs suivis, alors que sur l'ensemble des producteurs caprins de Rhône-Alpes, on ne compte pas plus de 30 % de livreurs.

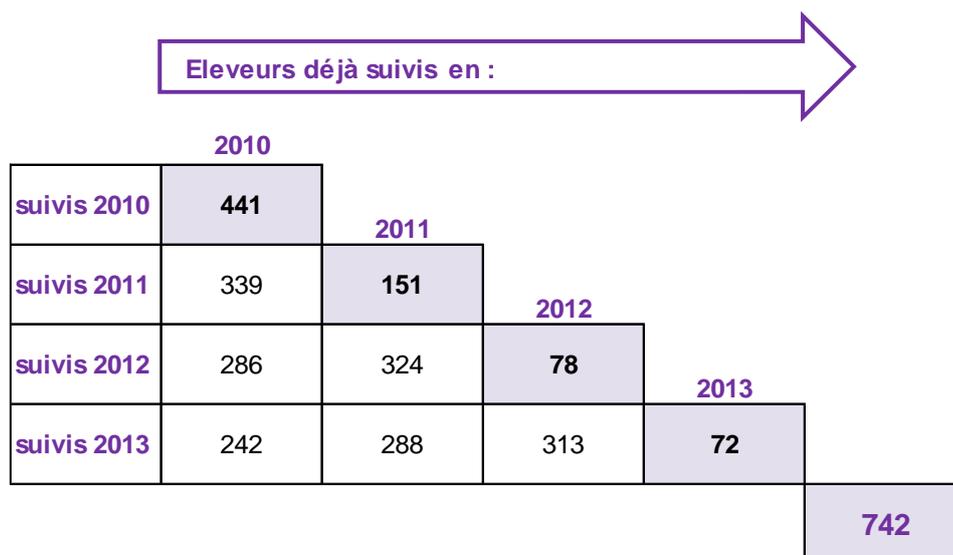
- En 2011 et 2012, 75 % des éleveurs suivis en appui technique individuel étaient localisés sur une commune en zone de montagne. **En 2013, la proportion d'élevages en zone de montagne est de 71 %.**
- **48 % des élevages suivis sont sous forme sociétaire**, dont 32 % en GAEC et 16 % en EARL.

	2012		2013	
individuels	234	55%	213	51%
Lycées	3	1%	3	1%
Associations	3	1%	2	0%
en GAEC	116	27%	133	32%
en EARL	66	15%	66	16%
en SARL	2	0%	1	0%
en SCEA	4	1%	2	0%
total en société	188	44%	202	48%
TOTAL éleveurs	428	100%	420	100%

- Parmi ces 420 exploitations, **72 (17 %)** sont nouvelles dans le dispositif (78 en 2012) : elles n'avaient été suivies ni en 2010, ni en 2011, ni en 2012.

		Nombre d'élevages	%
suivis à partir de 2010		242	58%
sans interruption	2010+2011+2012+2013	210	50%
avec une année d'interruption	2010 / 2012+2013	12	3%
	2010+2011 / 2013	16	4%
avec deux ans d'interruption	2010 // 2013	4	1%
suivis à partir de 2011		62	15%
sans interruption	2011+2012+2013	47	11%
avec une année d'interruption	2011 / 2013	15	4%
suivis à partir de 2012 (2012+2013)		44	10%
nouveaux en 2013		72	17%
TOTAL		420	100%

- Au total, sur les quatre années 2010 à 2013, **742 élevages caprins différents** ont été visités dans le cadre du CROF (58 % des éleveurs de plus de 20 chèvres en Rhône-Alpes au RA 2010).



- **Caractéristiques des visites réalisées**

- En 2013, **1 816 visites en exploitation** ont été effectuées dans le cadre de l'appui technique individuel et prises en compte dans le CROF.
- La **durée d'une visite** d'appui technique individuel est estimée en moyenne à **0,5 jour**. Cependant, dans le cas où les techniciens abordent deux thématiques différentes dans la même visite, on compte **2 visites de 0,25 jour**.
- Les 1 815 visites se répartissent en : 754 visites d'une demi-journée et 1 062 visites d'un quart de journée.

	2011		2012		2013	
Nombre de visites de 0,25 jour	1 048	51%	931	51%	1 062	58%
Nombre de visites de 0,5 jour	995	49%	894	49%	754	42%
Nombre total de visites	2 043		1 825		1 816	
Nombre total de jours consacrés à l'appui technique individuel	760		680		643	

Malgré un nombre de visites très proche de celui de 2012, il y a eu, en 2013, une proportion plus forte de visites de 0,25 jour, d'où un nombre global de jours consacrés aux appuis techniques individuels plus faible.

- Le nombre de visites par éleveur est très variable : de une seule à 17. Par contre, le nombre moyen de visites par éleveur est stable depuis 2011 et s'établit à **4,3 visites/éleveur**.

	Nombre d'éleveurs					
	2011		2012		2013	
1 visite	149	31%	131	31%	138	33%
2 à 4 visites	145	31%	131	31%	110	26%
5 à 10 visites	145	31%	138	32%	137	33%
11 à 15 visites	28	6%	24	6%	33	8%
> 15 visites	8	2%	4	1%	2	0%
TOTAL	475	100%	428	100%	420	100%

- Nombre d'éleveurs suivis, nombre de visites et nombre de jours consacrés pour chaque thématique :

Thématique d'appui technique individuel	2011		2012			2013		
	Nombre d'éleveurs suivis	Nombre de visites	Nombre d'éleveurs suivis	Nombre de visites	Nombre de jours	Nombre d'éleveurs suivis	Nombre de visites	Nombre de jours
Créations ateliers-reconversions	3	3	0	0	0	0	0	0
Alimentation	247	825	251	809	294,25	246	790	274
Reproduction et saisonnalité	282	698	249	521	185,25	262	494	166
Qualité du lait - Plans cellules	0	0	25	35	10,75	32	55	20,5
Elevage des jeunes	129	305	123	296	107,5	133	332	109,5
Maîtrise sanitaire produits fermiers	79	109	78	81	40,5	66	74	37
Conseil fromager (hors prestations facturées)	16	17	16	20	10	7	7	3,5
Amélioration des conditions de travail	79	86	62	63	31,5	58	64	32
TOTAL	490	2 043	428	1 825	680	420	1 816	642,5

Les Diagnostics

- **Diagnosics Bien Vivre du Lait de Chèvre**

Il n'y a pas eu de Diagnostic Bien Vivre du Lait de Chèvre réalisé en 2013 (sachant qu'il y en avait seulement eu 2 en 2012). Cet outil est aujourd'hui abandonné.

- **Diagnosics Coût de production de l'atelier caprin**

C'est en 2012 que les Diagnostics Coût de production de l'atelier caprin ont été pris en compte dans le CROF pour la première fois.

	2012	2013
Nombre de Diagnostics Coût de production	21	11
dont auprès de livreurs	18	10
dont auprès de fromagers fermiers	3	1
Nombre de techniciens impliqués	10	7
Nombre de jours consacrés	31,5	16,5

Sur l'ensemble des 11 Diagnostics réalisés, **1 éleveur** n'était pas suivi par ailleurs en appui technique individuel (il s'ajoute donc aux 420 visités en appui technique individuel).

Les actions de conseil collectif

16 actions de conseil collectif ont été menées en 2013, contre 21 en 2012 et 18 en 2011.

Thématique	2011		2012		2013	
	Nombre d'actions de conseil collectif	Nombre de jours de techniciens pris en compte	Nombre d'actions de conseil collectif	Nombre de jours de techniciens pris en compte	Nombre d'actions de conseil collectif	Nombre de jours de techniciens pris en compte
Approche technico-économique	0	0	4	9	2	4,5
Alimentation	6	10,5	4	6	2	3
Reproduction et saisonnalité	1	1,5	3	7,5	3	9
Qualité du lait	0	0	2	4,5	0	0
Elevage des jeunes	1	3	1	1,5	2	3
Economies d'eau et d'énergie	1	1,5	0	0	0	0
Maîtrise sanitaire produits fermiers	6	15	5	10,5	1	1,5
Conseil fromager	3	7,5	2	4,5	5	7,5
Amélioration des conditions de travail	0	0	0	0	1	1,5
TOTAL	18	39	21	43,5	16	30

Les autres actions prises en compte

Les **121 autres journées prises en compte** se répartissent comme suit :

	Nombre de jours pris en compte en 2013
Travaux transversaux	18
Formation des techniciens	37
Journées des têtes de réseaux	15,5
Travail individuel sur des outils et méthodes	1
Participation aux actions nationales "Mallette cellules"	2,5
Bulletin Lait's go spécial "Chevrettes"	11
Groupes de travail régionaux	36
TOTAL	121

Le conseil fromager facturé à des structures collectives (coûts externes)

Structure collective supportant le coût de la prestation de conseil fromager	Structure et conseiller assurant la prestation	Détail de la prestation
Syndicat du Picodon AOP	Sylvie MORGE PEP caprin	intervention à la demande auprès des adhérents du Syndicat du Picodon 8 jours sur 2013, dont 2 visites d'appui technique individuel et plus de 25 interventions de conseil par téléphone
Syndicat Interprofessionnel de la Tomme de Chèvre de Savoie (Pôle Fromager Fermier)	Michel LEPAGE conseiller indépendant	25,5 jours consacrés aux producteurs caprins - appui technique individuel auprès de 27 producteurs caprins (1 ou 2 passages) - 4 sessions collectives "autour du chaudron" sur les thématiques Chevrotin, Raclette et Tomme (2 fois sur la Tomme)
Association des Producteurs Fermiers du Chevrotin (A.P.F.C.)	Thomas LECOMTE Syndicat Interprofessionnel du Reblochon	conseil individuel : 16 jours sur le 1er semestre + 7 jours sur le 2ème semestre conseil collectif : 1 jour sur le 2ème semestre sur le thème de la qualité de l'eau

Les actions de Rhône-Alp'Elevage (coûts externes)

- En 2013, Rhône-Alp'Elevage a organisé **3 sessions de formation de techniciens**, sur les deux thématiques suivantes :

Thématique	Date de la formation	Lieu	Contenu de la formation	Intervenants	Autres coûts	Nombre de techniciens participants pris en compte
Approche technico-économique	13/05/2013	Lyon-Agrapole (69)	Approfondissement sur les coûts de production de l'atelier caprin	Nicole BOSSIS Institut de l'Elevage	-	12
Qualité du lait	15/10/2013	Brignais (69)	Formation à la méthode Cap cellules : méthode d'accompagnement des éleveurs caprins pour la maîtrise de la santé mammaire et des concentrations cellulaires	Yves LEFRILEUX Institut de l'Elevage	Fournitures (classeur de documentation et clé USB)	8
	07/11/2013	Bourg les Valence (26)		Benjamin DELTOUR GDS 26		10

Communication

- Comme en 2010, 2011 et 2012, Rhône-Alp'Elevage a réalisé un **4 pages** présentant les réalisations de 2013 dans le cadre de ce volet A3.

Ce 4 pages a été diffusé auprès du Comité de Pilotage et du réseau des techniciens, et a été mis en ligne sur le site Internet de Rhône-Alp'Elevage.




Volet A3 : Réseau technique du CROF caprin



Le Contrat Régional d'Objectifs de Filière Caprine a été adopté par la Région Rhône-Alpes le 22 janvier 2010. Un de ses objectifs principaux est d'assurer la durabilité de la filière régionale, en travaillant sur les notions de viabilité et vivabilité, sur les coûts de production, la productivité et la compétitivité.

Dans ce cadre, le **Volet A3 : Réseau technique** constitue un levier d'action majeur. Il représente en effet 29 % du total de subvention programmé dans le CROF.

Ce dispositif répond à l'attente exprimée par les professionnels de la filière caprine de renforcer leur encadrement technique. Il vise à :

- répondre aux besoins d'accompagnement technique des éleveurs caprins sur tout le territoire régional,
- coordonner et structurer le réseau technique pour assurer la meilleure compétence, disponibilité et efficacité face aux enjeux de l'élevage et de la filière caprine.

Différents types d'actions sont financés par la Région au travers de ce volet du CROF :

- des actions de **conseil individuel**, se caractérisant par des visites d'appui technique en exploitation,
- des actions de **conseil collectif**, qui réunissent des groupes d'éleveurs sur des thématiques techniques,
- des **actions collectives du réseau de techniciens** : échange d'expériences, formations, études, chantiers méthodologiques, conception d'outils ou de supports de diffusion, etc...

❗ ces actions collectives sont conduites dans le CROF en étroite complémentarité avec le 

La Région intervient sur le volet A3 en prenant en compte le temps passé par les animateurs, techniciens et conseillers, à hauteur de 20 % de leur coût de journée environné. L'aide est versée aux structures qui emploient ces agents.

La Région soutient également des coûts externes (facturés) à hauteur de 40 % : acquisition de documents techniques, réalisation d'études, intervention de prestataires spécialisés (experts, conseillers fromagers, ergonomes,...), etc...

Programme bénéficiaire du soutien de la 




Volet A3 : Réseau technique du CROF caprin Les réalisations en 2013

- 27 structures ont participé aux activités du Réseau technique caprin : 7 Chambres d'Agriculture, 7 Organismes de Conseil Elevage, 3 Groupements de Défense Sanitaire, 3 Coopératives d'IA, 3 Laiteries, et 4 autres structures diverses.
- Ces actions ont mobilisé 49 techniciens ou animateurs, sur un total de 810 journées dont 643 jours consacrés à l'appui technique individuel.
- 420 exploitations caprines ont été visitées en appui technique individuel (soit 33 % des éleveurs de plus de 20 chèvres).

Elles se répartissent comme suit :

Ann	Nombre
Alsace	16
Artois	92
Bretagne	159
Centre	38
Normandie	41
Picardie	69
Provence	14
Alsace	21

Pour 34 %, il s'agit d'éleveurs livreurs, pour presque 6 % d'exploitations mixtes et pour 60 % de fromagers fermiers.

Parmi ces exploitations, 72 sont nouvelles dans le dispositif : elles n'avaient été suivies ni en 2010, ni en 2011, ni en 2012. Au total, sur les quatre années 2010 à 2013, 742 élevages caprins différents ont été visités dans le cadre du CROF.

En 2013, 1 816 visites en exploitation ont été effectuées dans le cadre de l'appui technique individuel et prises en compte dans le CROF.

Par ailleurs, 11 Diagnostic Coût de production de l'atelier caprin ont été mis en œuvre.

- Les thématiques travaillées :

Thématique	Sous-thématique	Nombre de jours
A.3	Chambres d'Agriculture de Réseau technique	18
A.3.2	Approche technico-économique, dont Diagnostic Coût de production	42
	Alimentation	279
	Reproduction et saisonnalité	224
	Qualité du lait	41
	Elevage des chevrettes	123
A.3.4	Maîtrise de la qualité des produits laitiers fermiers	39
A.3.5	Maîtrise technologique	11
	Conditions de travail en élevage caprin	33

- Près de 78 000 € de subvention ont été engagés sur le volet A3 en 2013, et plus de 361 000 € sur quatre ans (de 2010 à 2013).

Programme bénéficiaire du soutien de la 

En annexe :

- 4 pages présentant les réalisations 2013 dans le cadre du Volet A.3. : Réseau technique.

Subvention SAFIR :	13 018170 01 (1 ^{er} semestre 2013 – coûts internes) 13 027998 01 (2 ^{ème} semestre 2013 – coûts internes et externes)
Imputation :	939 93 6574
Dispositif :	CROF Caprin
Action :	Volet A.3. : Réseau technique Travaux transversaux et activités diffusion du PEP caprin
Structures bénéficiaires :	Chambres d'Agriculture de l'Ain, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, du Rhône et Savoie Mont-Blanc Organismes de Conseil Elevage de l'Ardèche (Ardèche Conseil Elevage), de la Drôme, (Drôme Conseil Elevage), de l'Isère (Comité Isérois des Eleveurs), et du Rhône (SPEL) GDS de la Drôme et du Rhône Coopérative Monts Laits, Fromagerie de la Drôme PEP caprin



COMPTE-RENDU DE REALISATION sur l'exercice 2013

Volet A.3 : Travaux transversaux et activités diffusion du PEP caprin

Le volet A3 du CROF caprin est organisé en thématiques et sous-thématiques. Cependant, certaines activités du Réseau technique sont transversales aux différentes thématiques : le cas échéant, elles sont regroupées dans ce chapitre.

Par ailleurs, les actions « Diffusion » du PEP caprin et les activités du Réseau technique prises en compte dans le CROF sont en complète complémentarité et continuité. C'est pourquoi lorsque les activités diffusion ne peuvent pas être financées dans le cadre du programme PEP, elles sont également répertoriées dans ce chapitre afin de bénéficier d'un soutien au travers du CROF. Cela n'a cependant pas été nécessaire en 2013.

Réunion d'évaluation du Volet A.3 Réseau technique du CROF le 17 avril 2013 à Bourg les Valence

A l'occasion de la réunion annuelle de programmation et de suivi du CROF caprin, le 17/04/13 à Bourg les Valence, il a été décidé de consacrer la matinée à une évaluation du Volet A.3 – Réseau technique du CROF, en invitant l'équipe des techniciens caprins et leurs chefs de service à rejoindre le comité de pilotage du CROF.

Cette demi-journée a rassemblé 26 participants au total. Cependant, seul le temps de 8 techniciens a été pris en compte sur le financement du Volet A.3.

Le déroulement a été le suivant :

- présentation du fonctionnement du Volet A.3 et du bilan 2011 par Nathalie Morardet
- remise à chaque participant d'une grille-questionnaire sur les points forts / points faibles du Volet A.3, et dépouillement en commun
- présentation par Sylvie Aujogue du PEP caprin des conclusions de la réflexion commune des bureaux du PEP caprin et de Caprin Rhône-Alpes sur une meilleure articulation entre actions du PEP et actions du CROF.

			Temps pris en compte (en jours)
Depts	Professionnels		
07	FIDOCL	Patrick RIBES	0
26	Syndicat Caprin de la Drôme	Christian NAGEARAFFE	0
38	Assoc des Prod Fermiers de l'Isère	Frédéric BLANCHARD	0
73	Syndicat Caprin de Savoie	Jean-Yves ROCHAIX	0
74	Syndicat Interprofessionnel du Chevrotin	Jean VULLIET	0
Région	Chambre Régionale d'Agriculture	François BACIS	0
	PEP caprin	Patrick LE RAVALLEC	0
		Eric CORNILLON	0
Depts	Chefs de service, animateurs et chargés de mission, techniciens		
01	Chambre d'Agriculture de l'Ain	Céline FACUNDO	0
07	Chambre d'Agriculture de l'Ardèche	Didier SENUT	0
26	Chambre d'Agriculture de la Drôme	Anne EYME-GUNDLACH	0,5
	FIDOCL	Henri FECHE	0
	Drôme Conseil Elevage	Solène DUTOT	0,5
38	Chambre d'Agriculture de l'Isère	Marie-Annick DYE	0,5
	Comité Isérois des Eleveurs	Hugues VILLETTE	0
		Benoit DESANLIS	0,5
69	Chambre d'Agriculture du Rhône	Agnès LIARD	0,5
	Service Promotion Elevage Laitier	Corine LANSIGU	0,5
	GDS du Rhône	Laurent THOMAS	0,5
AOP	Syndicat du Picodon	Paule BALLET	0
Laiterie	Fromagerie de la Drôme	Léa SICURANI	0
Région	Rhône-Alp'Elevage	Nathalie MORARDET	0
	DADR Région Rhône-Alpes	Natacha KLAJMAN	0
	PEP caprin	Sylvie AUJOGUE	0,5
	FREC Rhône-Alpes	Aurélie PERMINGEAT	0
	stagiaire Rhône-Alp'Elevage	Marion PARIS	0
TOTAL			4

Les échanges lors de cette séance collective d'évaluation ont notamment abouti à des aménagements sur le Volet A.3 dans le cadre de l'avenant 2014 au CROF caprin :

- simplification de la gestion, en optant pour des subventions forfaitaires
- mobilisation plus forte des techniciens sur les actions du Réseau technique, en revalorisant le niveau d'intervention de la Région
- renforcement de la mise en réseau et de la conduite de projets collectifs, par une majoration de l'intervention sur les journées de Chefs de projet.

Groupe Technique Régional le 08/07/13 à Agrapole – Lyon :

Suite aux deux journées de réflexion sur l'avenir de la filière caprine organisées en 2012, les Bureaux de Caprin Rhône-Alpes et du PEP caprin ont travaillé ensemble début 2013 pour proposer une nouvelle organisation de l'articulation entre Recherche (notamment les actions conduites dans le cadre du PEP) et Développement (réseau technique, actions de diffusion et de conseil).

Il a ainsi été décidé de s'appuyer sur le « groupe technique régional caprin », constitué de l'ensemble des intervenants techniques caprins de la région, confortés par un appui scientifique (Institut de l'Elevage notamment). Il s'agit de valoriser le rôle de courroie de transmission des techniciens pour :

- la diffusion des résultats des actions du PEP, en consacrant plus de temps à la restitution annuelle des résultats auprès du Comité technique
- la remontée des préoccupations techniques de terrain, en réunissant le groupe annuellement pour échanger sur ces préoccupations et la façon d'y répondre.

Ce nouveau mode d'organisation a été testé dès 2013, avec un Comité technique de restitution des résultats des actions du PEP le 2 juillet, et une première réunion du Groupe Technique Régional, centrée sur les préoccupations techniques relatives à l'élevage, le 8 juillet 2013 à Agrapole - Lyon.

			Temps pris en compte (en jours)
Animatrices	Rhône-Alp'Elevage	Nathalie MORARDET	
	PEP caprin	Sylvie AUJOGUE	
Depts	Participants		
01	Chambre d'Agriculture de l'Ain	Céline FACUNDO	1
07	Ardèche Conseil Elevage	Vincent DESBOS	1
26	Chambre d'Agriculture de la Drôme	Anne EYME-GUNDLACH	1
	Drôme Conseil Elevage	Solène DUTOT	1
	GDS de la Drôme	Benjamin DELTOUR	1
38	Chambre d'Agriculture de l'Isère	Marie-Annick DYE	1
	Comité Isérois des Eleveurs	Benoit DESANLIS	1
42	Chambre d'Agriculture de la Loire	Philippe ALLAIX	1
69	Chambre d'Agriculture du Rhône	Agnès LIARD	1
	Service Promotion Elevage Laitier	Corine LANSIGU	1
	GDS du Rhône	Laurent THOMAS	1
73-74	Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc	Patricia LACARRIERE	1
Coopérative Monts Laits - Valcrest		Marion FILIOL	1
Fromagerie de la Drôme		Léa SICURANI	1
Institut de l'Elevage		Christine GUINAMARD	
		Yves LEFRILEUX	
TOTAL			14

Cette première réunion du 08/07/13 a permis de préciser le rôle du Groupe Technique Régional :

- remonter les préoccupations, s'assurer qu'elles soient partagées, prioriser
- trier les questions : relevant de recherches bibliographiques, d'actions de développement, d'actions de recherche
- reformuler les questions posées à la recherche
- identifier les actions de recherche : en station ou en ferme, à programmer l'année suivante dans le cadre du PEP caprin
- organiser la réponse aux questions de développement (outils de conseil, formation, communication technique...)
- faire émerger des chefs de projet pour chaque action

A l'issue des réunions du groupe technique régional, l'objectif est d'avoir formalisé un certain nombre de projets et de les orienter selon leur nature, soit sur le programme PEP, soit sur le volet A.3 Réseau technique du CROF.

Suite au Groupe Technique Régional du 8 juillet 2013, il est apparu nécessaire de consulter les professionnels et les chefs de service, le 26 septembre 2013, afin de mieux cibler les actions prioritaires parmi toutes les propositions du groupe technique.

C'est de ce cheminement qu'a découlé la mise en place de l'action « "Urée et pratiques alimentaires - Analyses d'urée du lait en espèce caprine : valeurs et interprétations en fonction des pratiques d'alimentation et des systèmes fourragers de Rhône-Alpes" dans le cadre du programme 2014 du PEP caprin.

Par ailleurs, cette démarche a également conduit à retenir **trois projets dans le cadre du Volet A.3 Réseau technique du CROF en 2014** :

- Mise en place et animation d'un groupe régional de techniciens sur l'accompagnement technico-économique des éleveurs caprins (autour des coûts de production)
- Diffusion de la méthode Cap Cellules
- Sensibilisation des éleveurs caprins à l'importance de la connaissance du statut sanitaire de leur troupeau

En annexe :

- *Justificatifs de la réunion d'évaluation du Volet A.3 – Réseau technique du CROF du 17/04/13 à Bourg les Valence : invitation, feuille de présence, diaporama présenté par Nathalie Morardet, grille questionnaire, dépouillement des réponses au questionnaire, diaporama présenté par Sylvie Aujogue*
- *Justificatifs de la réunion du Groupe Technique Régional du 08/07/13 à Lyon : invitation, feuille de présence, diaporama présenté, projets de fiches actions issus du GTR*

Subvention SAFIR :	13 018170 01 (1 ^{er} semestre 2013 – coûts internes) 13 019730 01 (1 ^{er} semestre 2013 – coûts externes) 13 027998 01 (2 ^{ème} semestre 2013 – coûts internes et externes)
Imputation :	939 93 6574
Dispositif :	CROF Caprin
Action :	Volet A.3. : Réseau technique Action A.3.2 : Performance des élevages Sous-thématique : Approche technico-économique
Structures bénéficiaires :	Chambres d'Agriculture de l'Ain, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, du Rhône, et Savoie Mont-Blanc Organismes de Conseil Elevage de l'Ain (Ain Conseil Elevage), de l'Ardèche (Ardèche Conseil Elevage), de la Drôme (Drôme Conseil Elevage), de l'Isère (Comité Isérois des Eleveurs) de la Loire (Loire Conseil Elevage), du Rhône (Service Promotion Elevage Laitier), et de Haute-Savoie (Alliance Conseil) Coopérative Monts Laits Pôle d'Expérimentation et de Progrès caprin



COMPTE-RENDU DE REALISATION sur l'exercice 2013

Action A.3.2 : Performance des élevages Approche technico-économique

Les travaux en groupe et en réseau - La formation des techniciens :

➤ Formation en « procédure de rattrapage »

Solène Dutot est arrivée en poste à Drôme Conseil Elevage en janvier 2013 et n'a donc pas pu participer aux sessions de formation initiale au Diagnostic « coût de production de l'atelier caprin » de 2011. C'est pourquoi il a été demandé à Anne Eyme-Gundlach, conseillère expérimentée de la Chambre d'Agriculture de la Drôme d'assurer sa formation.

Dept	Structure	Technicien	Nature	Dates de formation		Nombre de jours consacrés
26	Chambre d'Agriculture de la Drôme	Anne EYME-GUNDLACH	Temps passé en tant que tête de réseau (formatrice)	28/03/13 (0,5 jour) au bureau	08/04/13 (0,5 jour) sur une exploitation	1
	Drôme Conseil Elevage	Solène DUTOT	Temps de formation			1
TOTAL						2

➤ **Formation d'approfondissement du 13 mai 2013**

En 2011, Rhône-Alp'Elevage avait organisé deux sessions de formation initiale au Diagnostic « coût de production de l'atelier caprin ».

En 2013, en réponse à la demande des techniciens, Rhône-Alp'Elevage a organisé une session de formation d'approfondissement, le 13 mai 2013 à Agrapole – Lyon (69), avec l'intervention de Nicole Bossis, Ingénieur de l'Institut de l'Elevage, Animatrice de l'Unité de Programme Réseaux d'élevages caprins.

Ont été abordés lors de cette session :

- **questions autour de l'utilisation de l'outil de calcul**
Rappels sur la méthode et l'utilisation de l'outil, réponses aux questions sur la saisie, les modalités de calcul, traitement des cas particuliers,...
Une version actualisée de l'outil a été remise aux participants.
- **analyse des résultats, interprétation et valorisation**
*Analyse des résultats coûts de production sur les fermes de réseau en Rhône-Alpes.
Témoignages sur des expériences de valorisation collective autour des coûts de production.
Discussion sur l'approche, la méthode, les références, la valorisation au niveau régional...*

Cette journée a réuni 15 participants dont 11 techniciens exerçant sur Rhône-Alpes dont le temps a été pris en compte dans le CROF.

			Temps pris en compte (en jour)
Animatrice	Rhône-Alp'Elevage	Nathalie MORARDET	
Intervenants	Institut de l'Elevage	Nicole BOSSIS	
	Institut de l'Elevage	Christine GUINAMARD	
Dépt	Participants		
01	Ain Conseil Elevage	Laurence PONTIUS	1
07	Ardèche Conseil Elevage	Vincent DESBOS	1
		Florine WOEHL	1
26	Chambre d'Agriculture de la Drôme	Anne EYME-GUNDLACH	1
	Drôme Conseil Elevage	Solène DUTOT	1
		Stéphanie CHANAVAT	1
38	Chambre d'Agriculture de l'Isère	Marie-Annick DYE	1
	Comité Isérois des Eleveurs	Benoit DESANLIS	1
42	Loire Conseil Elevage	Alain DRUTEL	1
69	Chambre d'Agriculture du Rhône	Agnès LIARD	1
71	Saône et Loire Conseil Elevage	Jean-Luc NIGOUL	
73-74	Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc	Patricia LACARRIERE	1
TOTAL			11

Rhône-Alp'Elevage a pris en charge les frais liés à l'intervention de Nicole Bossis (présentés en coûts externes – subvention 13 019730 01).

➤ **Présentation des références régionales caprines le 10 septembre 2013**

En 2013, l'équipe du Réseau d'Elevage caprin de Rhône-Alpes était constitué d'Anne Eyme-Gundlach de la Chambre d'Agriculture de la Drôme et de Philippe Allaix de la Chambre d'Agriculture de la Loire, encadrés par Christine Guinamard de l'Institut de l'Elevage.

Rhône-Alp'Elevage les a sollicités pour qu'ils présentent aux autres techniciens, le 10 septembre 2013 à la Tour de Salvagny, les résultats 2012 des fermes de référence, avec un focus sur les coûts de production.

Cette demi-journée a réuni 18 participants :			Temps pris en compte (en jour)
Animatrice	Rhône-Alp'Elevage	Nathalie MORARDET	
Intervenants	Institut de l'Elevage	Christine GUINAMARD	
	Chambre d'Agriculture de la Drôme	Anne EYME-GUNDLACH	0,5
	Chambre d'Agriculture de la Loire	Philippe ALLAIX	0,5
Participants	Chambre d'Agriculture de l'Ain	Céline FACUNDO	0,5
	Chambre d'Agriculture du Rhône	Agnès LIARD	0,5
	Ardèche Conseil Elevage	Vincent DESBOS	0,5
		Florine WOEHL	0,5
	Drôme Conseil Elevage	Solène DUTOT	0,5
		Stéphanie CHANAVAT	0,5
	Comité Isérois des Eleveurs	Benoit DESANLIS	0,5
	Loire Conseil Elevage	Alain DRUTEL	0,5
	Service Promotion Elevage Laitier	Corine LANSIGU	0,5
	Alliance Conseil	Bertrand MARX	0,5
	Saône et Loire Conseil Elevage	Frédéric PACAUD	
		Jean-Luc NIGOUL	
	Coopérative Monts Laits	Marion FILIOL	0,5
	PEP caprin	Sylvie AUJOGUE	0,5
TOTAL			7

Travail individuel sur des outils et méthodes :

Le BTE/GTE (Bilan Technico-Economique / Gestion Technico-Economique) est un autre outil de diagnostic technico-économique pouvant être utilisé en élevage caprin. A la différence du « coût de production », le BTE/GTE ne prend pas en compte les charges de structure. Le suivi BTE calcule un solde approché sur coût alimentaire (produit lait ou fromages moins les charges d'aliments achetés). Le GTE permet de calculer la marge brute de l'atelier caprin.

En 2013, l'Institut de l'Elevage et France Conseil Elevage ont décidé de réaliser une mise à jour du logiciel BTE/GTE en caprin.

Solène Dutot a été désignée comme référente régionale sur ce chantier. A ce titre, les 18/11/13 et 22/11/13, elle a réalisé des tests du logiciel au bureau et chez un éleveur. La version qu'elle a testée avait déjà été améliorée suite à des remontées de techniciens (problèmes de saisie, amélioration de la saisie de la paye de lait, ...), cependant, lors des tests, de nouveaux bugs sont apparus.

Ces tests ont demandé au total 1 jour de travail à Solène Dutot.

Les actions de conseil collectif sur la thématique « approche technico-économique » en 2013 :

Le temps consacré à l'organisation de ces actions de conseil collectif est évalué à 1,5 jour pour chaque date de réunion. Ce temps recouvre l'organisation pratique (recherche du lieu, de la date, recherche d'éventuels intervenants extérieurs, diffusion des invitations,...), la préparation du contenu (programme, éléments techniques, préparation des supports,...), le temps de réunion, la gestion des suites (compte-rendu, diffusion de documents aux éleveurs, réponse à des questions particulières,...).

Dept	Structure	Technicien	Dates	Lieu	Thème de la réunion	Public	Nombre de jours consacrés
73-74	Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc	Patricia LACARRIERE	12/12/2013	Combloux (74)	A l'occasion de l'AG des Syndicats Caprins de la Savoie et de la Haute-Savoie, témoignage d'éleveurs, intervention et visite sur le thème "La valorisation de la viande de cabris et de réforme"	Eleveurs adhérents des Syndicats Caprins de la Savoie et de la Haute-Savoie	1,5
42	Chambre d'Agriculture de la Loire	Philippe ALLAIX	17/12/2013	Saint-Joseph (42)	Journée d'information et d'échanges, avec interventions et visite d'exploitation, sur le thème "Orienter ses choix techniques pour pérenniser son élevage caprin"	Eleveurs caprins livreurs de la Loire et du Rhône	1,5
	Loire Conseil Elevage	Alain DRUTEL					1,5

L'Assemblée Générale commune aux Syndicats Caprins de la Savoie et de la Haute-Savoie s'est tenue le 12 décembre 2013 à Combloux. A cette occasion, considérant que le co-produit viande peut contribuer à améliorer les résultats économiques des exploitations caprines, Patricia Lacarrière a organisé un temps d'apports techniques et d'échanges sur la valorisation de la viande dans les ateliers caprins : témoignages d'éleveurs avec chiffrage de la marge dégagée par leur activité viande, présentation des travaux menés par le Syndicat Caprin de la Drôme sur la valorisation des chèvres de réforme, visite de l'abattoir de Megève.

Le 17 décembre 2013 à Saint-Joseph, les Chambres d'Agriculture de la Loire et du Rhône ont organisé une journée technique d'information et d'échanges à l'attention des éleveurs caprins livreurs de la Loire et du Rhône. Le thème de la journée était « Orienter ses choix techniques pour pérenniser son élevage caprin ». Philippe Allaix a fait une intervention sur les coûts de production, en analysant les principaux leviers pour améliorer son revenu. Alain Drutel est intervenu sur les coûts d'alimentation.

Les Diagnostics individuels « Coût de production de l'atelier caprin » réalisés en 2013 :

L'outil Diagnostic « Bien Vivre du Lait de Chèvre » n'a plus été utilisé à partir de 2013.

Les Diagnostics « Coût de production de l'atelier caprin » ont été réalisés et pris en compte pour la première fois dans le CROF en 2012.

En 2013, 9 techniciens employés par 7 structures sur 5 départements ont mis en œuvre ces Diagnostics coût de production auprès de 27 éleveurs caprins. Cependant, seulement 11 Diagnostics ont été déclarés et justifiés dans le cadre du CROF.

Dept	Structure	Technicien	Nombre de diagnostics réalisés	Nombre de diagnostics justifiés sur le CROF	Nombre de jours pris en compte
07	Ardèche Conseil Elevage	Vincent DESBOS	3	0	0
		Florine WOEHL	3	0	0
26	Chambre d'Agriculture de la Drôme	Anne EYME-GUNDLACH	5	1	1,5
	Drôme Conseil Elevage	Solène DUTOT	1	1	1,5
		Stéphanie CHANAVAT	5	4	6
38	Comité Isérois des Eleveurs	Benoit DESANLIS	1	1	1,5
42	Chambre d'Agriculture de la Loire	Philippe ALLAIX	6	1	1,5
	Loire Conseil Elevage	Alain DRUTEL	2	2	3
69	Chambre d'Agriculture du Rhône	Agnès LIARD	1	1	1,5
TOTAL			27	11	16,5

Sur ces 9 techniciens, 7 ont été formés à la méthode et à la mise en œuvre de l'outil diagnostic « coût de production de l'atelier caprin » développé par l'Institut de l'Elevage, lors de l'une des sessions régionales de formation initiale des 01/09/11 ou 06/09/11.

Stéphanie Chanavat et Solène Dutot, recrutées postérieurement, ont été formées respectivement en 2012 et 2013 par Anne Eyme-Gundlach, conseillère expérimentée de la Chambre d'Agriculture de la Drôme.

Le temps moyen estimé pour la réalisation d'un diagnostic (recueil des données, mise en forme, contrôle de cohérence, synthèse, restitution à l'éleveur et discussion sur les pistes d'amélioration) est de 1,5 jour.

Chacun des techniciens a réalisé peu de diagnostics (entre 1 et 6), le déploiement des Diagnostics coût de production de l'atelier caprin s'avérant plus difficile que prévu.

Les diagnostics Coût de production de l'atelier caprin ont été réalisés auprès de :

	Nombre de diagnostics réalisés	Nombre de diagnostics justifiés sur le CROF
Producteurs livreurs	22	10
Producteurs fromagers fermiers	5	1

Le classeur Excel de chaque Diagnostic réalisé, ou, le cas échéant, l'édition du coût de production sur Diapason, ont été transmis à Rhône-Alp'Elevage. Deux des techniciens ont calculé au moins une partie de leurs coûts de production sur Diapason qui est l'outil de suivi des fermes de références dans les Réseaux d'Elevage. Les principes et la méthode et de calcul sont identiques à ceux de l'outil Coût de production. Seul le rendu est différent.

➤ Principaux résultats des diagnostics

Pour que les données aient du sens, il faut au minimum distinguer les résultats des producteurs livreurs de ceux des producteurs fromagers.

Par ailleurs, les moyennes obtenues dépendent beaucoup de la composition de l'échantillon des élevages suivis. On voit aussi qu'à l'intérieur d'un même groupe d'éleveurs, la dispersion est extrêmement importante. Les résultats moyens doivent donc être analysés avec beaucoup de précaution.

1 – Livreurs : résultats sur 20 diagnostics

	Minimum	Moyenne	Maximum
Coût de production de l'atelier caprin (€/1000l)	589	970	1 530
Charges courantes (€/1000l)	387	574	819
Approvisionnement des animaux (€/1000l) (aliments achetés)	98	211	435
Approvisionnement des surfaces (€/1000l)	0	52	182
Mécanisation hors amortissements (€/1000l)	46	89	203
Produits de l'atelier caprin (€/1000l)	688	826	1 024
Valorisation du lait (€/1000l)	546	640	718
Rémunération du travail permise par l'atelier caprin (€/1000l)	-331	87	343
Productivité de la main-d'oeuvre (litres/UMO)	36 719	111 727	256 300
Rémunération du travail permise par l'atelier caprin en nb de SMIC /UMO	-1,94	0,76	4,42

Les coûts de production ont été calculés sur la campagne comptable 2012 (sauf deux : sur campagne 2011-2012) : le contexte est celui d'un indice IPAMPA qui flambe (+16 % par rapport à 2009) et de prix du lait déprimés (-6 % par rapport à 2009).

On observe que sur cet échantillon de 20 livreurs, le coût de production de l'atelier caprin varie quasiment du simple au triple, avec une moyenne relativement élevée à 970 € / 1000 litres.

Les charges courantes représentent près de 60 % de ce coût de production.

Le premier poste de charge est l'alimentation : les achats d'aliments contribuent pour près de 22 % du coût de production, et si l'on considère l'ensemble des charges alimentaires, c'est-à-dire non seulement les achats mais aussi les charges liées à la production de fourrages et concentrés sur l'exploitation (approvisionnement des surfaces + mécanisation), on atteint 36 % du coût de production.

Les produits de l'atelier caprin sont moins variables et sont en moyenne de 826 € / 1000 litres. Ils proviennent à plus des trois quart de la valorisation du lait. Cette valorisation moyenne du lait varie sur l'échantillon de 546 € / 1000 litres à 718 € / 1000 litres en fonction des périodes de livraison et de la qualité (taux, cellules), ainsi que de l'engagement éventuel dans une AOP.

La rémunération du travail permise par l'atelier caprin est négative dans 6 cas sur 20. Elle est très faible en moyenne sur l'échantillon : 87 € pour 1000 litres.

Cette rémunération insuffisante aux 1000 litres est aggravée dans certains cas par la faible dimension de l'exploitation, qui se traduit par une productivité de la main d'œuvre très limitée en litres par UMO. On voit que sur ce critère de productivité de la main d'œuvre, la dispersion est très importante : de 37 619 litres par UMO à 256 300 litres par UMO.

En conséquence, la rémunération du travail exprimée en nombre de SMIC par UMO est également très variable. En moyenne, elle est seulement de 0,76 SMIC / UMO, soit tout juste la moitié de l'objectif fixé à 1,5 SMIC par UMO.

2 – Fromagers : résultats sur 3 diagnostics

	Minimum	Maximum
Coût de production de l'atelier caprin (€/1000l)	2 587	5 402
Charges courantes (€/1000l)	990	1 891
Approvisionnement des animaux (€/1000l) (aliments achetés)	117	537
Frais de transformation et commercialisation (€/1000l)	93	178
Produits de l'atelier caprin (€/1000l)	1 758	2 131
Valorisation du lait (€/1000l)	1 553	1 651
Rémunération du travail permise par l'atelier caprin (€/1000l)	-398	532
Productivité de la main-d'oeuvre (litres/UMO)	8 989	23 500
Rémunération du travail permise par l'atelier caprin en nb de SMIC /UMO	-0,21	0,44

L'échantillon est trop petit pour qu'il soit pertinent de calculer des moyennes.

Les coûts de production sont beaucoup plus élevés dans ces systèmes fromagers que dans les systèmes livreurs, mais la valorisation du lait est également doublée.

Dans les postes de charges s'ajoutent les frais de transformation et de commercialisation.

Au niveau du nombre de litres par UMO, on voit que les structures sont de plus petites dimensions qu'en système livreur.

➤ Principaux postes sur lesquels des marges de progrès ont été identifiées, principaux points à travailler dans les plans d'action, principales préconisations et pistes de conseil :

Les principaux postes sur lesquels on peut identifier des marges de progrès sont les postes de charges qui pèsent le plus lourd dans le coût de production de l'atelier caprin et ceux sur lesquels on observe la plus forte variabilité entre exploitations.

- **Le coût du travail, et par conséquent la productivité du travail**, sont souvent mis en cause, avec un volume de lait vendu par UMO insuffisant. Une meilleure rémunération passe alors par une augmentation de la référence laitière et du volume produit sur l'exploitation, que ce soit au travers d'un accroissement d'effectif ou d'une augmentation de la productivité par chèvre.
- **Les charges d'alimentation** constituent le premier poste des charges courantes. Les techniciens peuvent alors proposer des pistes pour :
 - o rationaliser les achats d'aliments,
 - o améliorer l'autonomie alimentaire en choisissant bien les espèces fourragères, en valorisant mieux le pâturage, en améliorant la qualité des fourrages, ...
 - o ou encore optimiser l'efficacité de la ration, par exemple par une gestion par lots, et éviter les gaspillages...

Mais les plans d'action peuvent aussi porter sur **l'optimisation des produits**, notamment par l'amélioration de la qualité du lait (taux, cellules) ou du rendement fromager.

La **productivité par chèvre** est là encore une clé importante de la rentabilité de l'atelier : les axes de travail sont alors la génétique, l'attention portée à l'élevage des chevrettes, la maîtrise de la reproduction, l'efficacité de la ration alimentaire, l'élimination des chèvres peu ou pas productives...

En annexe :

- *Justificatifs de la formation d'approfondissement au « Diagnostic coût de production de l'atelier caprin le 13 mai 2013 à Agrapole – Lyon (69) : invitation et programme, feuille de présence, documents remis aux participants*
- *Justificatifs de la réunion de présentation des références régionales caprines 2012, le 10 septembre 2013 à la Tour de Salvagny : invitation, feuille de présence*
- *Copies écrans des bugs décelés par Solène Dutot lors de ses tests sur l'outil BTE/GTE les 18/11/13 et 22/11/13.*
- *Justificatifs de l'action de conseil collectif organisée par Patricia Lacarrière le 12/12/13 à Combloux : invitation et diaporama présenté*
- *Justificatifs de l'action de conseil collectif organisée par Philippe Allaix et Alain Drutel le 17/12/13 à Saint Joseph : invitation et programme, diaporama présenté par Philippe Allaix, diaporama présenté par Alain Drutel.*
- *Listes des Diagnostics Coût de production de l'atelier caprin justifiés en 2013 par chacun des techniciens*
- *Editions 1 et 2 du classeur Excel de chacun des Diagnostics Coût de production de l'atelier caprin justifiés, ou le cas échéant, édition du coût de production sur Diapason.*

Subventions SAFIR :	13 018170 01 (1 ^{er} semestre 2013 – coûts internes) 13 027998 01 (2 ^{ème} semestre 2013 – coûts internes et externes)
Imputation :	939 93 6574
Dispositif :	CROF Caprin
Action :	Volet A.3. : Réseau technique Action A.3.2 : Performance des Elevages Sous-thématique : Alimentation
Structures bénéficiaires :	Chambres d'Agriculture de la Drôme et de la Loire Organismes de Conseil Elevage de l'Ain (Ain Conseil Elevage), de l'Ardèche (Ardèche Conseil Elevage), de la Drôme (Drôme Conseil Elevage), de l'Isère (Comité Isérois des Eleveurs) de la Loire (Loire Conseil Elevage), du Rhône (Service Promotion Elevage Laitier), de Haute-Savoie (Alliance Conseil)



COMPTE-RENDU DE REALISATION sur l'exercice 2013

Action A.3.2 : Performance des élevages Alimentation

Les travaux en groupe et en réseau :

- **Activités du PEP caprin :**

Le thème de l'alimentation est au cœur des activités du PEP caprin. C'est donc souvent dans le cadre de réunions du PEP que les techniciens ont l'occasion de s'informer, d'échanger et de confronter leurs expériences sur l'alimentation en élevage caprin.

Lors du Comité technique du PEP qui s'est déroulé le 2 juillet 2013 et qui était consacré à la restitution des résultats des actions menées dans le cadre du programme du PEP et de la station du Pradel, deux présentations étaient centrées sur l'alimentation :

- Résultats 2012 (dernière année) du programme SYSCARE (SYSCARE = Systèmes Caprins d'Alimentation Respectueux de l'Environnement) – Ferme du Pradel : efficacité énergétique des apports alimentaires
- Résultats 2012 (dernière année) de l'action « Prairies multi-espèces » - Anne Eyme-Gundlach, Chambre d'Agriculture de la Drôme : déterminer les mélanges prairiaux les plus adaptés au pâturage des caprins

16 techniciens et animateurs caprins du réseau ont participé à cette réunion.

- **Préparation de l'action « urée » :**

Un groupe de travail a été réuni sur le deuxième semestre 2013 pour préparer le protocole d'une action que le PEP a choisi d'inscrire à son programme 2014 : "Urée et pratiques alimentaires - Analyses d'urée du lait en espèce caprine : valeurs et interprétations en fonction des pratiques d'alimentation et des systèmes fourragers de Rhône-Alpes".

Ces travaux préparatoires n'ayant pas été pris en compte sur les financements PEP, ils ont été inscrits sur le CROF.

Le groupe de travail était composé de : Vincent Desbos d'Ardèche Conseil Elevage, Solène Dutot de Drôme Conseil Elevage, Yves Le Frileux de l'Institut de l'Elevage. Seul le temps de Vincent et de Solène a été pris en compte sur le CROF :

Structure	Technicien	Réunion du 10/10/13	Réunion du 19/11/13	Total
Ardèche Conseil Elevage	Vincent Desbos	0,5 jour	0,5 jour	1 jour
Drôme Conseil Elevage	Solène Dutot	0,5 jour	0,5 jour	1 jour

Les actions de conseil collectif sur la thématique alimentation en 2013 :

Le temps consacré à l'organisation de ces actions de conseil collectif est évalué à 1,5 jour pour chaque date de réunion. Ce temps recouvre l'organisation pratique (recherche du lieu, de la date, recherche d'éventuels intervenants extérieurs, diffusion des invitations,...), la préparation du contenu (programme, éléments techniques, préparation des supports,...), le temps de réunion, la gestion des suites (compte-rendu, diffusion de documents aux éleveurs, réponse à des questions particulières,...).

Dept	Structure	Technicien	Dates	Lieu	Thème de la réunion	Public	Nombre de jours consacrés
07	Ardèche Conseil Elevage	Vincent DESBOS	14/03/2013	chez Julien Amblard Saint Pons (07)	Journée technique en élevage sur 3 thèmes : - méthode de la Note d'Etat Corporel pour le pilotage de l'alimentation - alimentation des chevrettes - conduite du pâturage	8 éleveurs	1,5
			17/05/2013	au GAEC de Longueville Etables (07)	Journée technique en élevage sur la valorisation des mesures de hauteur d'herbe et des sommes de température pour le pilotage de la ressource en herbe	10 éleveurs	1,5

En 2013, seul Vincent Desbos a organisé des actions de conseil collectif sur la thématique alimentation. A deux reprises, au printemps, il a réuni des éleveurs sur une exploitation et a alterné apports techniques et échanges avec les participants, sur divers thèmes touchant à l'alimentation.

Les appuis techniques individuels sur la thématique alimentation en 2013 :

L'alimentation est un thème majeur du conseil en élevage caprin. C'est sur cette thématique que les techniciens font le plus grand nombre de visites en appui technique individuel. Avec 790 visites sur ce thème majeur, 2013 n'échappe pas à la règle.

	2010	2011	2012	2013
Nombre de techniciens impliqués	12	15	12	12
Nombre d'éleveurs suivis	263	247	251	247

Le nombre d'éleveurs suivis sur la thématique alimentation est relativement stable d'une année sur l'autre.

Dept	Structure	Technicien	Nombre d'éleveurs visités	Nombre de visites	Nombre de jours consacrés
01	Ain Conseil Elevage	Laurence PONTUS	4	11	5,5
07	Ardèche Conseil Elevage	Vincent DESBOS	46	188	68,25
		Florine WOEHL	29	98	32,5
26	Chambre d'Agriculture de la Drôme	Anne EYME-GUNDLACH	1	2	1
	Drôme Conseil Elevage	Solène DUTOT	15	32	11
		Stéphanie CHANAVAT	23	46	20
38	Comité Isérois des Eleveurs	Benoit DESANLIS	31	98	34,25
42	Chambre d'Agriculture de la Loire	Philippe ALLAIX	7	9	4,5
	Loire Conseil Elevage	Alain DRUTEL	34	98	27,75
69	Service Promotion Elevage Laitier	Séverine FONTAGNERES	40	21	9,75
		Corine LANSIGU		57	27
73-74	Alliance Conseil	Bertrand MARX	19	130	32,5
TOTAL			247	790	274

Les techniciens intervenant sur la thématique « Alimentation » sont très majoritairement des techniciens d'Organismes de Conseil Elevage. En effet, le conseil sur l'alimentation est pleinement dans le champ de compétences des organismes de conseil élevage.

Corine Lansigu a remplacé Séverine Fontagnères pendant son congé de maternité d'avril à décembre 2013. Pendant la période de tuilage, du 04/03/13 au 11/04/13, Corine et Séverine ont fait 12 visites « Alimentation » ensemble.

Deux éleveurs de la Loire ont été suivis à la fois par Philippe Allaix et par Alain Drutel.

Les visites d'appui technique individuel sur la thématique "Alimentation" durent 0,5 jour, ou 0,25 jour dans le cas où les techniciens abordent deux thématiques différentes dans la même visite.

En 2013, sur la thématique « Alimentation », le nombre moyen de visites par éleveurs est de 3,2 et le temps moyen consacré par éleveur est de 1,11 jour.

Les appuis techniques individuels sur la thématique « Alimentation » peuvent être abordés sous différents angles :

- **Plan de rationnement**
 - Validation du système fourrager, connaissance des aliments de la ration (quantité, qualité)
 - Distribution et consommation de la ration
 - Corrélation entre observation des animaux et paramètres laitiers
 - Diagnostic et plan d'actions

- **Optimisation du coût alimentaire**
 - Diagnostic et plan d'actions

- **Notation de l'état corporel**
 - Suivi de l'état corporel des animaux : reprise d'état avant le tarissement, mobilisation des réserves autour de la mise bas et reprise d'état avant les saillies

- **Prévision et conduite du pâturage**
 - Planning de pâturage et suivi du parasitisme
 - Appui à la tenue du carnet de pâturage
 - Appréciation de l'herbe disponible (suivi à l'herbomètre)

- **Conduite fourragère**
 - Assolement fourrager : conseil sur le choix des espèces et variétés
 - Conseil sur le semis et la fertilisation

En annexe :

- *Justificatifs des actions de conseil collectif organisées par Vincent Desbos les 14/03/13 et 17/05/13 : compte-rendu, diaporama présenté, article de presse.*
- *Listes des visites d'appui technique individuel réalisées en 2013 par chacun des techniciens sur la thématique « Alimentation ».*
- *Comptes-rendus des visites d'appui technique individuel réalisées par Anne Eyme-Gundlach sur la thématique « Alimentation » les 31/07/13 et 09/12/13.*

Subventions SAFIR :	13 018170 01 (1 ^{er} semestre 2013 – coûts internes) 13 027998 01 (2 ^{ème} semestre 2013 – coûts internes et externes)
Imputation :	939 93 6574
Dispositif :	CROF Caprin
Action :	Volet A.3 : Réseau technique Action A.3.2 : Performance des Elevages Sous-thématique : Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière
Structures bénéficiaires :	Chambre d'Agriculture de la Loire Organismes de Conseil Elevage de l'Ain (Ain Conseil Elevage), de l'Ardèche (Ardèche Conseil Elevage), de la Drôme (Drôme Conseil Elevage), de l'Isère (Comité Isérois des Eleveurs), de la Loire (Loire Conseil Elevage), du Rhône (Service Promotion Elevage Laitier), de Haute-Savoie (Alliance Conseil) Entreprises de Mise en Place : Ain Génétique Service, ELIACOOP, Coopérative d'Elevage de la Loire Union des Coopératives d'Elevage Alpes-Rhône (UCEAR)



COMPTE-RENDU DE REALISATION sur l'exercice 2013

Action A.3.2 : Performance des élevages Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière

Les travaux en groupe et en réseau :

- **Activité de Guido BRUNI de l'UCEAR** – Union des Coopératives d'Elevage Alpes-Rhône - **en tant que tête de réseau** pour la thématique « Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière »

La tête de réseau identifiée pour la thématique est Guido BRUNI, technicien de l'UCEAR et animateur du Pôle Caprin Sud-Est.

En 2013, il a consacré au total 14,5 jours à son activité de tête de réseau de la thématique « Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière » (6 jours sur le premier semestre et 8,5 jours sur le deuxième).

- **Activité des groupes de travail « Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière » :**

Guido Bruni anime des groupes de travail régionaux réunissant des agents d'organisme de conseil élevage (= contrôle laitier) et d'EMP – Entreprises de Mise en Place (= centres d'insémination artificielle).

Des experts nationaux (notamment de Capgènes) ou d'autres régions sont sollicités au cas par cas pour intervenir en appui auprès de ces groupes.

Cinq réunions de groupes de travail ont eu lieu en 2013 :

- deux réunions de la Section Technique Caprine UCEAR les 15 Février 2013 et 21 Novembre 2013 à Brindas (durée : 2 fois 0,5 jour)
- en 2013, à la demande des professionnels, un groupe de travail technique a été mis en place pour réfléchir à la définition d'un nouveau service aux éleveurs, permettant de gérer l'ensemble de la reproduction caprine. Ce projet a été intitulé Service Repro Pilote. Le groupe de travail constitué en particulier d'inséminateurs d'Eliacoop, de techniciens d'OCEL et de Guido Bruni s'est réuni trois fois en 2013 : les 22/01/13, 11/06/13 et 10/10/13 (durée : 3 fois 1 jour)

Dept	Structure	Technicien	Groupe de travail Repro Pilote caprin 22/01/13 (1 jour)	Section technique caprine UCEAR 15/02/13 (0,5 jour)	Groupe de travail Repro Pilote caprin 11/06/13 (1 jour)	Groupe de travail Repro Pilote caprin 10/10/13 (1 jour)	Section technique caprine UCEAR 21/11/13 (0,5 jour)	Nombre total de jours consacrés
01 - 38 et 69	ELIACOOP	Christian BERGER						0
07	Ardèche Conseil Elevage	Vincent DESBOS		0,5	1		0,5	2
		Florine WOEHL		0,5			0,5	1
	ELIACOOP	Alain CHALAMET		0,5				0,5
		Jimmy MORITZ					0,5	0,5
07 et 26	ELIACOOP	Didier EYME	1	0,5	1	1	0,5	4
		Noémie KAITANDJIAN		0,5				0,5
26	Drôme Conseil Elevage	Solène DUTOT		0,5			0,5	1
		Stéphanie CHANAVAT	1		1		0,5	2,5
26 et 38	ELIACOOP	Jacques VILLARD		0,5				0,5
		Romuald COLINET						0
38	Comité Isérois des Eleveurs	Benoît DESANLIS	1	0,5	1	1	0,5	4
	ELIACOOP	Thierry BRACHET		0,5	1	1	0,5	3
38 et 69	ELIACOOP	Cédric SIMON		0,5			0,5	1
42	Loire Conseil Elevage	Alain DRUTEL		0,5				0,5
	Coopérative d'Elevage de la Loire	Jean-François DAMIEN						0
		Ludovic CHANAVAT						0
69	Service Promotion Elevage Laitier	Séverine FONTAGNERES	1	0,5				1,5
		Corine LANSIGU			1		0,5	1,5
	ELIACOOP	Roger BESSON	1	0,5	1		0,5	3
		Bernard CHAUSSERAY		0,5				0,5
		Aurélien MARTIN		0,5			0,5	1
		Christian MICHALLET		0,5				0,5
		Yves ZAKORZERMY		0,5			0,5	1
tête réseau	UCEAR	Guido BRUNI	1	0,5	1	1	0,5	4
TOTAL			6	9	8	4	7	34

Les actions de conseil collectif sur la thématique « Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière » en 2013 :

Le temps consacré à l'organisation de ces actions de conseil collectif est évalué à 1,5 jour pour chaque date de réunion. Ce temps recouvre l'organisation pratique (recherche du lieu, de la date, recherche d'éventuels intervenants extérieurs, diffusion des invitations,...), la préparation du contenu (programme, éléments techniques, préparation des supports,...), le temps de réunion, la gestion des suites (compte-rendu, diffusion de documents aux éleveurs, réponse à des questions particulières,...).

Dept	Structure	Technicien	Date de réunion	Lieu	Thème de la réunion	Public	Nombre de jours consacrés
Région	UCEAR	Guido BRUNI	23/01/2013	Chalain le Comtal (42)	Réunion de lancement de la campagne d'insémination caprine dans la Loire avec la Coopel	11 éleveurs caprins de la Loire	1,5
26	Drôme Conseil Elevage	Solène DUTOT	07/03/2013	Saint Donat sur l'Herbasse (26) + visite d'un élevage (Christine et Michel Pollien)	Journée à destination des éleveurs : lancement de la campagne d'insémination caprine avec Eliacoop	Une vingtaine d'éleveurs caprins de l'Ardèche, de la Drôme et de l'Isère	1,5
		Stéphanie CHANAVAT					1,5
Région	UCEAR	Guido BRUNI					1,5
42	Loire Conseil Elevage	Alain DRUTEL	16/04/2013	Bessey (42) + visite d'un élevage (GAEC Blancabri)	Journée à destination des éleveurs : lancement de la campagne d'insémination caprine avec Eliacoop	Eleveurs caprins de la Loire et du Rhône	1,5
69	Service Promotion Elevage Laitier	Corine LANSIGU					1,5
TOTAL							9

En 2013, trois actions de conseil collectif ont été organisées à l'occasion des lancements de campagne d'insémination artificielle caprine :

- une réunion des éleveurs de la Loire avec la Coopel (Coopérative d'Elevage de la Loire) le 23/01/13, organisée par Guido Bruni
- deux journées techniques comprenant une matinée en salle et un après-midi en élevage, avec Eliacoop :
 - le 07/03/13 : journée Ardèche-Drôme-Isère, organisée conjointement par Guido Bruni - UCEAR et Drôme Conseil Elevage
 - le 16/04/13 : journée Loire-Rhône, organisée conjointement par Loire Conseil Elevage et le SPEL. Au sein du SPEL, la journée a été préparée par Séverine Fontagnères mais animée par sa remplaçante pendant son congé de maternité : Corine Lansigu.

Les appuis techniques individuels sur la thématique « Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière » en 2013 :

C'est sur la thématique « Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière » qu'on trouve le plus de techniciens impliqués, car les techniciens d'EMP sont nombreux et travaillent sur des secteurs géographiques limités.

En 2013, il y a eu un peu plus d'éleveurs suivis qu'en 2012 sur cette thématique.

	2010	2011	2012	2013
Nombre de techniciens impliqués	26	31	27	30
Nombre d'éleveurs suivis	257	282	249	263

Dept	Structure	Technicien	Nombre d'éleveurs visités	Nombre de visites	Nombre de jours consacrés
01	Ain Conseil Elevage	Laurence PONTIUS	5	9	4,5
	Ain Génétique Service	Olivier RYON	11	20	5,25
01 - 38 et 69	ELIACOOP	Christian BERGER	7	7	1,75
07	Ardèche Conseil Elevage	Vincent DESBOS	32	53	19,5
		Florine WOHL	25	37	11,75
	ELIACOOP	Alain CHALAMET	6	6	1,5
		Frédéric CHIROUZE	1	1	0,25
		Bastien FUSTIER	2	2	0,5
		Jimmy MORITZ	1	1	0,25
07 et 26	ELIACOOP	Didier EYME	14	14	3,5
26	Drôme Conseil Elevage	Solène DUTOT	22	39	15,25
		Stéphanie CHANAVAT	22	34	12,5
	ELIACOOP	Patrice DRESCHER	4	4	1
26 et 38	ELIACOOP	Jacques VILLARD	9	9	2,25
		Romuald COLINET	2	2	0,5
38	Comité Isérois des Eleveurs	Benoît DESANLIS	34	54	21,75
	ELIACOOP	Thierry BRACHET	11	11	2,75
38 et 69	ELIACOOP	Cédric SIMON	5	6	1,5
42	Chambre d'Agriculture de la Loire	Philippe ALLAIX	1	1	0,5
	Loire Conseil Elevage	Alain DRUTEL	28	43	15,5
	Coopérative d'Elevage de la Loire	Jean-François DAMIEN	7	7	1,75
		Ludovic CHANAVAT	10	25	6,25
69	Service Promotion Elevage Laitier	Séverine FONTAGNERES	39	5	2,5
		Corine LANSIGU		44	16,75
	ELIACOOP	Roger BESSON	12	14	3,5
		Bernard CHAUSSERAY	14	14	3,5
		Aurélien MARTIN	7	7	1,75
		Christian MICHALLET	7	9	2,25
Yves ZAKORZERMY	10	10	2,5		
74	Alliance Conseil	Bertrand MARX	5	6	3
TOTAL			263	494	166

Presque tous les techniciens intervenant sur la thématique « Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière » sont des techniciens d'Organismes de Conseil Elevage ou des agents de Centres d'Insémination Artificielle (= EMP – Entreprises de Mise en Place).

Corine Lansigu a remplacé Séverine Fontagnères pendant son congé de maternité d'avril à décembre 2013. Pendant la période de tuilage, du 04/03/13 au 11/04/13, Corine et Séverine ont fait 5 visites « Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière » ensemble.

En ce qui concerne les Organismes de Conseil Elevage, les visites d'appui technique individuel sur la thématique « Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière » durent en moyenne 0,5 jour, ou 0,25 jour dans le cas où les techniciens abordent deux thématiques différentes dans la même visite.

Pour les EMP, la durée des visites sur cette thématique est plus généralement de 0,25 jour.

La thématique « Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière » recoupe différents types de prestations de conseil, qui nécessitent l'intervention des compétences de l'Organisme de Conseil Elevage et/ou de l'EMP :

	Intervention OCEL	Intervention EMP
Conseil sur le désaisonnement et la synchronisation des chaleurs (établissement du planning en fonction du nombre de lots, conseil sur la pose d'éponges ou d'implants, vérification du programme lumineux, choix des chèvres à synchroniser en monte naturelle,...)	X	X
Conseil sur la monte en main ou la détection des chaleurs pour la réussite à la reproduction (mise en place théorique et suivi pratique,...)	X	
Choix des femelles pour la réussite à la reproduction (pré-tri informatique, observation de la morphologie et de l'état corporel des chèvres, validation des choix avec l'éleveur,...)	X	X
Suivi général des lots pour les éleveurs qui ont des mises bas étalées (bilan des mises-bas, bilan des échographies, choix des chèvres à garder en longue lactation, à tarir ou à mettre à la reproduction,...)	X	
Suivi fertilité (bilan et mise en place d'un plan d'actions...)	X	X
Service reproduction (choix de la meilleure période de mise-bas par rapport aux objectifs de l'éleveur, avec l'aide éventuellement du logiciel Previlaic...)	X	
Réorganisation de la reproduction suite à un accident sanitaire (mises-bas retardées ou chèvres vides...).	X	

Ainsi, en 2013, sur cette thématique « Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière », 90 éleveurs sur 263 ont été suivis de façon complémentaire, à la fois par leur organisme de conseil élevage et par un agent d'une EMP.

Par ailleurs, au sein de la Coopel (Coopérative d'Elevage de la Loire), les 7 visites que Jean-François Damien a effectuées ont été faites en doublon avec son collègue Ludovic Chanavat.

En annexe :

- *Organigramme du Pôle Caprin Sud-Est*
- *Compte-rendu d'activité 2013 de Guido Bruni*
- *Justificatifs des réunions de la Section Technique Caprine UCEAR : invitation et feuille de présence de la réunion du 15/02/13, feuille de présence de la réunion du 21/11/13*
- *Justificatifs des réunions du groupe de travail Service Repro Pilote caprin : feuilles de présence des réunions du 22/01/13, 11/06/13 et 10/10/13.*
- *Justificatif de la réunion de conseil collectif organisée par Guido Bruni le 23/01/13 à Chalain le Comtal : attestation de présence*
- *Justificatifs de la journée de conseil collectif organisée par Solène Dutot, Stéphanie Chanavat et Guido Bruni le 07/03/13 à Saint Donat sur l'Herbasse : invitation, diaporama présenté lors de la visite d'élevage, et article dans le bulletin Elia'm@g*
- *Justificatifs de la journée de conseil collectif organisée par Alain Drutel et Corine Lansigu le 16/04/13 à Bessey : invitation sur internet et article dans le bulletin Elia'm@g*
- *Listes des visites d'appui technique individuel réalisées en 2013 par chacun des techniciens sur la thématique « Maîtrise de la reproduction et saisonnalité de la production laitière ».*

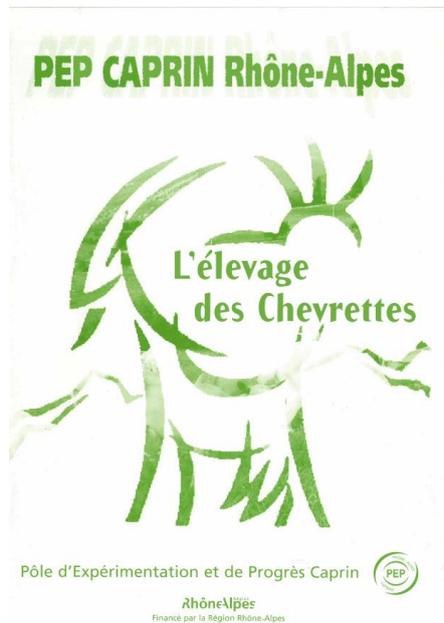
Subvention SAFIR :	13 018170 01 (1 ^{er} semestre 2013 – coûts internes) 13 027998 01 (2 ^{ème} semestre 2013 – coûts internes et externes)
Imputation :	939 93 6574
Dispositif :	CROF Caprin
Action :	Volet A.3. : Réseau technique Action A.3.2 : Performance des Elevages Sous-thématique : Elevage des jeunes
Structures bénéficiaires :	Organismes de Conseil Elevage : de l'Ain (Ain Conseil Elevage), de l'Ardèche (Ardèche Conseil Elevage), de la Drôme (Drôme Conseil Elevage), de l'Isère (Comité Isérois des Eleveurs), de la Loire (Loire Conseil Elevage), du Rhône (Service Promotion Elevage Laitier), de la Haute-Savoie (Alliance Conseil) Chambre d'Agriculture de l'Isère Coopérative Monts Laits Centre d'Elevage de Poisy « Lucien Biset »



COMPTE-RENDU DE REALISATION sur l'exercice 2013

Action A.3.2 : Performance des élevages Elevage des jeunes

Les travaux en groupe et en réseau :



En 2008, le groupe Diffusion du PEP caprin a rassemblé et mis en forme l'ensemble des références disponibles et préconisations sur l'élevage des chevrettes sous forme d'un dossier comprenant dix fiches pratiques.

La première fiche rappelle les grandes lignes à tenir en matière d'élevage des chevrettes, les suivantes détaillent les différents points de la conduite : logement, alimentation, sevrage...

Compte-tenu de ce travail de compilation qui a fourni aux techniciens des points de repère et une base solide pour le conseil, il n'a pas été jugé prioritaire, dans le cadre du Réseau technique, de faire fonctionner un groupe régional sur l'élevage des jeunes.

Un chantier collectif a malgré tout été mené en 2013 sur cette thématique : la rédaction d'un dossier consacré aux chevrettes dans le bulletin des Organismes de Conseil Elevage du sud-est : le « Lait's go ».

Rédaction d'un bulletin Lait's go spécial Chevrettes : « Hissez haut vos chevrettes »

En 2013, les conseillers caprins de la FIDOCL ont rédigé un bulletin Lait's go comprenant un dossier de 4 pages consacré à l'élevage des chevrettes : logement, hygiène et prévention sanitaire, alimentation.

Dept	Structure	Technicien	Définition de la maquette du Lait's go le 21/05/13 (0,5 jour)	Rédaction des articles du bulletin Lait's go	Relecture collective du Lait's go à la Tour de Salvagny le 10/09/13 (0,5 jour)	Nombre de jours consacrés
07	Ardèche Conseil Elevage	Vincent DESBOS	0,5		0,5	1
		Florine WOEHL	0,5	1	0,5	2
26	Drôme Conseil Elevage	Solène DUTOT	0,5	1	0,5	2
		Stéphanie CHANAVAT	0,5		0,5	1
38	Comité Isérois des Eleveurs (CIEL)	Benoît DESANLIS	0,5	1	0,5	2
42	Loire Conseil Elevage	Alain DRUTEL	0,5		0,5	1
69	Service Promotion Elevage Laitier	Corine LANSIGU	0,5		0,5	1
74	Alliance Conseil	Bertrand MARX	0,5		0,5	1
TOTAL			4	3	4	11

Ce bulletin Lait's go, édité à l'automne 2013, a été diffusé à tous les éleveurs adhérents du contrôle laitier caprin sur la région.

Les appuis techniques individuels sur la thématique « Elevage des jeunes » en 2013 :

Avec autant de techniciens impliqués qu'en 2012 (deux techniciens se succédant sur le même poste en 2013), le nombre d'éleveurs suivis en appui technique individuel « Elevage des jeunes » est légèrement supérieur :

	2010	2011	2012	2013
Nombre de techniciens impliqués	11	14	10	11
Nombre d'éleveurs suivis	138	129	123	133

Dept	Structure	Technicien	Nombre d'éleveurs visités	Nombre de visites	Nombre de jours consacrés
01	Ain Conseil Elevage	Laurence PONTTHUS	1	3	1,25
07	Ardèche Conseil Elevage	Vincent DESBOS	23	54	14,5
		Florine WOEHL	26	61	18,25
26	Drôme Conseil Elevage	Solène DUTOT	13	18	5,25
		Stéphanie CHANAVAT	11	14	5,5
38	Comité Isérois des Eleveurs	Benoît DESANLIS	23	107	37,25
42	Loire Conseil Elevage	Alain DRUTEL	25	38	10
69	Service Promotion Elevage Laitier	Séverine FONTAGNERES	7	5	2,25
		Corine LANSIGU		11	5
73-74	Alliance Conseil	Bertrand MARX	3	7	3,25
74	Centre d'Elevage de Poisy	Florian KIENY	1	14	7
TOTAL			133	332	109,5

Corine Lansigu a remplacé Séverine Fontagnères pendant son congé de maternité d'avril à décembre 2013. Pendant la période de tuitage, du 04/03/13 au 11/04/13, Corine et Séverine ont fait 4 visites « Elevage des jeunes » ensemble.

Les visites d'appui technique individuel sur la thématique "Elevage des jeunes" durent 0,5 jour, ou 0,25 jour dans le cas où les techniciens abordent deux thématiques différentes dans la même visite. En 2013, pour deux tiers des visites "Elevage des jeunes", le format était de 0,25 jour, et pour un tiers de 0,5 jour. Sur cette thématique, les visites sont plus concentrées sur le premier semestre de l'année.

Les principaux intervenants sur la thématique « Elevage des jeunes » sont des techniciens d'Organismes de Conseil Elevage. En effet, les organismes de conseil élevage ont développé des protocoles de suivis spécifiques sur l'élevage des chevrettes, incluant notamment la pesée des animaux :

Protocoles « Réussir l'élevage des jeunes »

➤ **Suivi croissance**

- Pesée des chevrettes : avant sevrage, après sevrage, et avant la mise à la reproduction.
- Remise d'un document bilan et conseil d'élevage

➤ **Maîtrise de l'élevage des chevrettes**

Diagnostic et plan d'actions : travail sur le sevrage, le rationnement, la reproduction

La pépinière de chevrettes de l'Association de Sauvegarde de la Chèvre des Savoie a été installée en décembre 2011 au Centre d'Elevage de Poisy « Lucien Biset ». Le suivi technique de cette pépinière est pris en compte dans le cadre de la thématique « Elevage des jeunes ».

En 2013, un seul technicien a suivi la pépinière, en réalisant notamment des pesées régulières des chevrettes : Florian Kieny du Centre d'Elevage de Poisy.

Les actions de conseil collectif sur la thématique « Elevage des jeunes » en 2013 :

Le temps consacré à l'organisation de ces actions de conseil collectif est évalué à 1,5 jour pour chaque date de réunion. Ce temps recouvre l'organisation pratique (recherche du lieu, de la date, recherche d'éventuels intervenants extérieurs, diffusion des invitations,...), la préparation du contenu (programme, éléments techniques, préparation des supports,...), le temps de réunion, la gestion des suites (compte-rendu, diffusion de documents aux éleveurs, réponse à des questions particulières,...).

Deux actions de conseil collectif ont été menées sur le deuxième semestre 2013 :

- la première par Marion Filiol, technicienne de la Coopérative Monts Laits, qui a organisé le 23/09/13 une matinée d'information et d'échanges sur les maladies néonatales du chevreau avec l'intervention d'un vétérinaire
- la deuxième le 19/12/13 par Marie-Annick Dye de la Chambre d'Agriculture de l'Isère, auprès des éleveurs impliqués dans le suivi de la Pépinière de chevrettes du Syndicat Caprin de l'Isère : bilan des suivis et préconisations sur l'élevage des chevrettes en pépinière.

Dept	Structure	Technicien	Date de réunion	Lieu	Thème de la réunion	Public	Nombre de jours consacrés
69	Coopérative Monts Laits	Marion FILIOL	23/09/2013	Saint Mamert (69)	Matinée d'information et d'échanges sur les maladies néonatales du chevreau avec l'intervention de Pierre Devillechaise, vétérinaire	Eleveurs caprins adhérents de la Coopérative Monts Laits	1,5
38	Chambre d'Agriculture de l'Isère	Marie-Annick DYE	19/12/2013	Izeaux (38)	A l'occasion de l'Assemblée Générale de la Pépinière de chevrettes : bilan des suivis et préconisations sur l'élevage des chevrettes en pépinière.	Eleveurs caprins impliqués dans le suivi de la Pépinière de chevrettes du Syndicat Caprin de l'Isère	1,5

En annexe :

- *Feuille de présence de la réunion du 10/09/13 à la Tour de Salvagny de relecture collective du Lait's go spécial chevrettes*
- *Copie du Bulletin Lait's go « Hissez haut vos chevrettes » de l'automne 2013*
- *Listes des visites d'appui technique individuel réalisées en 2013 par chacun des techniciens sur la thématique « Elevage des jeunes ».*
- *Justificatif de l'action de conseil collectif menée par Marion Filiol le 23/09/13 à Saint Mamert sur les maladies néonatales du chevreau : invitation*
- *Justificatifs de l'action de conseil collectif menée par Marie-Annick Dye le 19/12/13 à Izeaux à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Pépinière de chevrettes du Syndicat Caprin de l'Isère : invitation, compte-rendu*

Subvention SAFIR :	13 018170 01 (1 ^{er} semestre 2013 – coûts internes) 13 019730 01 (1 ^{er} semestre 2013 – coûts externes) 13 027998 01 (2 ^{ème} semestre 2013 – coûts internes et externes)
Imputation :	939 93 6574
Dispositif :	CROF Caprin
Action :	Volet A.3. : Réseau technique Action A.3.2 : Performance des élevages Sous-thématique : Qualité du lait
Structures bénéficiaires :	Chambres d'Agriculture de l'Ardèche et du Rhône Organismes de Conseil Elevage de l'Ain (Ain Conseil Elevage), de l'Ardèche (Ardèche Conseil Elevage), de la Drôme (Drôme Conseil Elevage), de l'Isère (Comité Isérois des Eleveurs), de la Loire (Loire Conseil Elevage), du Rhône (Service Promotion Elevage Laitier) et de Haute-Savoie (Alliance Conseil) GDS de l'Ardèche et du Rhône Coopérative Monts Laits, Coopérative Valsud, Fromagerie de la Drôme Syndicat Caprin de la Drôme, PEP caprin



COMPTE-RENDU DE REALISATION sur l'exercice 2013

Action A.3.2 : Performance des élevages Qualité du lait

A peine abordé en 2010, le thème de la qualité du lait s'est imposé plus fortement en 2011, mais en se traduisant exclusivement par des actions collectives du réseau de techniciens. En 2012, ces actions collectives se sont poursuivies dans plusieurs directions, et les premières actions de conseil ont démarré.

2013 a été marquée par le déploiement d'une nouvelle méthode d'intervention, mise au point au niveau régional par un groupe technique animé par le PEP caprin : la méthode Cap cellules.

Les travaux en groupe et en réseau :

➤ La participation aux actions de la « mallette cellules » nationale :

A compter de fin 2011, dans le cadre du Plan stratégique caprin et à la demande de l'ANICAP, l'Institut de l'Elevage a engagé un certain nombre de travaux de Recherche & Développement sur la maîtrise des concentrations cellulaires en élevage caprin. Un de ces chantiers, intitulé « Mallette cellules » et piloté par Renée de Crémoux, visait à réactualiser les outils mis à disposition des techniciens, concevoir de nouveaux supports de sensibilisation et de formation, proposer de nouvelles démarches d'intervention auprès des éleveurs.

Trois techniciens caprins de la région ont été mobilisés sur ce chantier en 2012. En 2013, seule Solène Dutot a continué à y consacrer du temps, dans le cadre du **Groupe 1** du chantier national « Malette cellules » sur le thème "**valorisation des informations de concentrations cellulaires individuelles - intégration de synthèses automatisées dans SIECL**". Elle a en effet pris la suite de Cécile Pandrot, comme chef de projet du « module cellules de SIECL » (SIECL étant le logiciel des techniciens caprins d'organismes de conseil élevage).

	Date	Nature	Temps consacré (en jour)
Solène DUTOT Drôme Conseil Elevage	21/06/2013	test du Module cellules de SIECL	0,5
	25/06/2013	participation à une réunion organisée par France Conseil Elevage sur le Module cellules de SIECL	0,5
	23/07/2013	test du Module cellules de SIECL	1
	25/09/2013	test du Module cellules de SIECL	0,5
TOTAL			2,5

Ce travail a abouti fin 2013 à une version 5.2 du logiciel SIECL comprenant un module d'analyse des résultats cellulaires en élevage (avec calcul de ratios tels que taux de guérison, taux de nouvelles infections, etc...).

La formation des techniciens en 2013 – formation à la méthode Cap cellules :

Dans le cadre du chantier « Malette cellules », le PEP caprin s'est porté volontaire pour élaborer une nouvelle méthode d'accompagnement des éleveurs caprins, inspirée de l'HACCP, pour la maîtrise de la santé mammaire et des concentrations cellulaires.

Un groupe de travail a été constitué, animé par Sylvie Aujogue du PEP caprin, et avec l'appui scientifique d'Yves Lefrileux et de Renée De Crémoux de l'Institut de l'Elevage.

Ce groupe de travail a mis au point une méthode d'intervention en élevage baptisée « Cap cellules » et a conçu des outils associés à la méthode.

En collaboration avec le PEP caprin, Rhône-Alp'Elevage a organisé deux sessions régionales de formation à la méthode Cap cellules à destination des intervenants en élevage (techniciens, vétérinaires,...), les 15 Octobre 2013 à Brignais (69) et 7 Novembre 2013 à Bourg les Valence (26).

Le programme de ces sessions comprenait des exposés, notamment par Benjamin Deltour du GDS de la Drôme et Yves Lefrileux de l'Institut de l'Elevage, ainsi qu'une mise en situation face à des éleveurs.

Chaque participant à une des deux sessions s'est vu remettre :

- le diaporama des exposés
- un livret-méthode du technicien
- un classeur des principales ressources documentaires (158 pages)
- une clé USB contenant : le diaporama, le livret du technicien, les ressources documentaires complètes et 2 vidéos pédagogiques sur les gestes à préconiser

			15/10/13 Brignais	07/11/13 Bourg les Valence	Temps pris en compte (en jour)
Animateurs et intervenants					
Animateurs et intervenants	Rhône-Alp'Elevage	Nathalie MORARDET	X		0
	PEP caprin	Sylvie AUJOGUE	X	X	0
	GDS de la Drôme	Benjamin DELTOUR	X	X	facturé
	Institut de l'Elevage	Yves LEFRILEUX	X	X	facturé
	Institut de l'Elevage	Renée de CREMOUX	X		0
Dépt	Eleveurs participant à l'exercice pratique				
07	Eleveurs	Morgane GAGNAGE	X		0
69		Olivier VERNAY	X		0
26		Hugues BERGER		X	0
26		Lionel MOSSIÈRE		X	0
Dépt	Participants				
01	Ain Conseil Elevage	Laurence PONTIUS	X		1
07	Chambre d'Agriculture de l'Ardèche	Didier SENUT		X	1
	Ardèche Conseil Elevage	Vincent DESBOS		X	1
		Florine WOEHL		X	1
	GDS de l'Ardèche	Jérôme DUBOSC		X	1
26	Syndicat Caprin de la Drôme	Valérie BEROLLE		X	1
	Drôme Conseil Elevage	Solène DUTOT		X	1
		Stéphanie CHANAVAT	X		1
38	Comité Isérois des Eleveurs	Benoit DESANLIS	X		1
42	Loire Conseil Elevage	Alain DRUTEL	X		1
69	Chambre d'Agriculture du Rhône	Michel DEGERT		X	1
	Service Promotion Elevage Laitier	Corine LANSIGU	X		1
	GDS du Rhône	Laurent THOMAS	X		1
73-74	Alliance Conseil	Bertrand MARX	X		1
PEP caprin		Sylvie MORGE		X	1
Coopérative Monts Lait - Valcrest		Marion FILIOL	X		1
Coopérative Valsud - Valcrest		Camille YVOREL		X	1
Fromagerie de la Drôme		Léa SICURANI		X	1
Association des Producteurs de la Fromagerie de la Drôme		Aurélie PERMINGEAT		X	0
Ferme expérimentale du Pradel		Meddy CHABUEL		X	0
Vétérinaire GMC Vêto		Claire-Sophie RIMET	X		0
Vétérinaire SudElvet Conseil		Francis MAINAGE		X	0
VetAgro Sup		Dominique LEGRAND	X		0
CFPPA Le Pradel		Carène BULTÉ		X	0
TOTAL			17	19	18

Rhône-Alp'Elevage a pris en charge les frais liés à l'organisation de ces deux sessions de formation (présentés en coûts externes – subvention 13 027998 01) :

- les frais d'intervention de Benjamin Deltour (GDS de la Drôme) et Yves Lefrileux (Institut de l'Elevage)
- les fournitures pour la réalisation des classeurs remis aux participants : classeurs, intercalaires, papier perforé (subvention non demandée sur le coût des photocopies)
- l'achat des clés USB
- les repas des participants (subvention non demandée sur le coût des repas)

Les appuis techniques individuels sur la thématique qualité du lait en 2013 :

Suite à la mise en place du nouvel accord interprofessionnel régional, applicable au 1^{er} mars 2012, et qui durcit les pénalités sur le critère cellules, il a été décidé d'accompagner au travers du CROF le déploiement des suivis Plans cellules.

A ce titre, ont été pris en compte, en 2013 comme en 2012 :

- les suivis mis en œuvre dans le cadre de contrats Plans cellules formalisés : c'est le cas pour 9 éleveurs sur 32 qui ont signé un contrat Plan cellules fin 2012 ou début 2013
- mais également les visites d'appui technique individuel centrées spécifiquement sur la thématique des cellules et réalisées auprès d'éleveurs livreurs, soumis au nouvel accord interprofessionnel.

Il n'y a pas eu beaucoup plus d'éleveurs suivis en 2013 qu'en 2012.

	2012	2013
Nombre de techniciens impliqués	6	7
Nombre d'éleveurs suivis	25	32

Dept	Structure	Technicien	Nombre d'éleveurs visités	Nombre de visites	Nombre de jours consacrés
07	Ardèche Conseil Elevage	Vincent DESBOS	21	28	7,5
26	Drôme Conseil Elevage	Stéphanie CHANAVAT	1	3	1,25
42	Loire Conseil Elevage	Alain DRUTEL	1	1	0,25
69	Service Promotion Elevage Laitier	Séverine FONTAGNERES	3	4	2
		Corine LANSIGU		6	3
	Groupement de Défense Sanitaire	Laurent THOMAS	4	6	3
	Coopérative Monts Laits	Marion FILIOL	7	7	3,5
TOTAL			32	55	20,5

Corine Lansigu a remplacé Séverine Fontagnères pendant son congé de maternité d'avril à décembre 2013. Pendant la période de tuilage, du 04/03/13 au 11/04/13, Corine et Séverine ont fait 3 visites « Qualité du lait » ensemble.

Sur la Loire et le Rhône, deux réseaux collaboratifs se croisent. Le premier, sur le Rhône, résulte d'un accord entre le SPEL et le GDS du Rhône. Le deuxième concerne la zone de collecte de la coopérative Monts Laits pour laquelle une collaboration a été mise en place entre la coopérative, le SPEL et le GDS du Rhône.

Dans le cadre de ces réseaux collaboratifs, et afin de bénéficier de la complémentarité des compétences, chaque suivi Plans cellules mobilise de 1 à 3 techniciens, et certaines visites, notamment la visite d'assistance à la traite sont réalisées en commun.

Date du contrat Plan cellules	Dept	Laiterie	Eleveur	Visite 1		Visite 2		Visite 3	
26/02/2013	42	Monts Laits	GAEC BERUJAT	07/08/2013	MF				
11/10/2012	69	Monts Laits	CORGIER Gabriel	02/10/2013	MF				
23/10/2012	42	Monts Laits	MERCIER Noël	23/12/2013	MF				
06/11/2012	69	Monts Laits	EARL LOBIQUETT	29/01/2013	(ED) + SF	12/03/2013	[SF+CL]	01/08/2013	MF + CL
19/02/2013	69	Monts Laits	GAEC des SARRETS	03/04/2013	(ED) + LT + [SF+CL]	01/08/2013	MF + CL		
16/10/2012	69	Monts Laits	GAEC GONDARD FILS	26/02/2013	(ED) + LT	09/10/2013	MF + LT		
28/03/2013	69	Fromagerie Guilleateau	EARL LES ROSES DES PRES	28/03/2013	LT + [SF+CL]	16/10/2013	LT + CL		
09/10/2012	69	Monts Laits	DUPEUBLE Vivien	30/07/2013	LT				

ED : Emmanuel DRIVON (Monts Laits)

MF : Marion FILIOL (Monts Laits)

LT : Laurent THOMAS (GDS 69)

SF : Séverine FONTAGNERES (SPEL)

CL : Corine LANSIGU (SPEL)

Pour Monts Laits, seules les visites réalisées par Marion Filiol ont été justifiées dans le cadre du CROF.

En annexe :

- *Rapports des tests effectués par Solène Dutot sur le Module cellules de SIECL les 21/06/13, 23/07/13 et 25/09/13.*
- *Invitation à la réunion de France Conseil Elevage du 25/06/13 sur le Module cellules de SIECL.*
- *Manuel d'utilisation du Module cellules de SIECL (version du 21/11/13)*
- *Justificatifs de la formation des techniciens à la méthode Cap cellules : invitation et feuille de présence de la session du 15/10/13 à Brignais, invitation et feuille de présence de la session du 07/11/13 à Bourg les Valence, programme, diaporama présenté*
- *Justificatifs des documents remis aux participants lors des sessions de formation à la méthode Cap cellules : page de couverture du livret du technicien, et 4 pages de présentation de la méthode Cap cellules, page de couverture et sommaire du classeur des ressources documentaires (Dossier « Mammites caprines »)*
- *Listes des visites d'appui technique individuel réalisées en 2013 par chacun des techniciens sur la thématique « Qualité du lait ».*
- *Comptes-rendus des visites réalisées dans le cadre des suivis Plans cellules les 29/01/13 et 01/08/13 à l'EARL Lobiquett, les 03/04/13 et 01/08/13 au GAEC des Sarrets. les 26/02/13 et 09/10/13 au GAEC Gondard, les 28/03/13 et 16/10/13 à l'EARL Les Roses des Prés, le 30/07/13 chez Vivien Dupeuble.*

Subventions SAFIR :	13 018170 01 (1 ^{er} semestre 2013 – coûts internes) 13 027998 01 (2 ^{ème} semestre 2013 – coûts internes et externes)
Imputation :	939 93 6574
Dispositif :	CROF Caprin
Action :	Volet A.3. : Réseau technique Action A.3.4 : Maîtrise de la qualité des produits fermiers Sous-thématique : Maîtrise sanitaire
Structures bénéficiaires :	Chambre d'Agriculture de l'Isère et Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc Syndicat Caprin de la Drôme Pôle d'Expérimentation et de Progrès caprin



COMPTE-RENDU DE REALISATION sur l'exercice 2013

Action A.3.4 : Maîtrise de la qualité des produits fermiers Maîtrise sanitaire

Les travaux en groupe et en réseau :

- **Le Guide sanitaire en production laitière fermière**

A partir de 2007, Sylvie Morge, technicienne fromagère du PEP caprin, a coordonné au niveau régional une action intitulée « Recueil d'expertises sur accidents sanitaires » qui visait à capitaliser les retours d'expérience des conseillers de terrain confrontés à des accidents sanitaires en fromagerie fermière, afin d'adapter les procédures d'intervention.

Cette action a été reprise dans un cadre national, et en 2009 et 2010, Sylvie Morge a participé à la formalisation d'un « guide sanitaire en production laitière fermière ».

Guide sanitaire en production laitière fermière

LISTERIA MONOCYTOGENES

DANS UN PRODUIT LAITIER FERMIER

DÉMARCHE D'INTERVENTION

Cette fiche présente la démarche d'intervention proposée suite à la détection de Listeria monocytogenes dans un produit laitier fermier. En préalable à cette démarche d'intervention il est recommandé d'avoir lu les fiches « introduction », « préparation de la visite » et « analyses de laboratoire » du guide sanitaire en production laitière fermière et d'avoir participé à une formation au Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène pour les fabrications de produits laitiers et fromages fermiers (GBPH).

LA DEMARCHE EN BREF...

La détection de *Listeria monocytogenes* dans les produits est un cas sérieux ; si des accords ont été mis en place avec le laboratoire, il peut prévenir le producteur, voire le technicien, dès que la présence de *Listeria monocytogenes* est suspectée. En cas de suspicion à l'analyse, les lots présents dans l'exploitation doivent être bloqués par mesure de précaution. L'intervention peut néanmoins être différée jusqu'à la confirmation du résultat.

Lorsque la contamination est confirmée, l'intervention est alors urgente. Tous les facteurs de risques doivent être explorés de manière simultanée. L'éleveur doit être alerté sur les mesures de gestion mises à mettre en place en concertation avec les services de l'État (Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)) :

- blocage des lots présents dans l'exploitation,
- rappel des lots déjà commercialisés,
- réalisation d'analyses complémentaires de recherche de *Listeria monocytogenes* sur les fromages immobilisés dans l'atelier (par exemple, analyser 5 lots avant et 5 lots après celui incriminé), en tenant compte dans le choix de l'étalement chronologique des lots présents dans l'atelier,

Une nouvelle analyse sur le lot incriminé n'est nécessaire que si on a un doute sur la qualité de l'analyse ou de la prise d'échantillon (analyse faite à l'étranger, échantillon pris chez un client ou en linéaire, méthode d'analyse non normée...).

Attention : *Listeria monocytogenes* est un germe dangereux pour l'homme : il faut recommander à l'éleveur de se protéger et de protéger sa famille tant que la contamination des produits n'a pas été résolue, en particulier si des personnes sensibles vivent à la ferme (femme enceinte, jeunes enfants, personnes âgées, personnes immunodéprimées) : faire bouillir le lait, éviter que les jeunes enfants ou, lorsque c'est possible, les personnes sensibles soient en contact avec les animaux, changer de vêtements avant de rentrer chez soi, se laver les mains régulièrement et systématiquement après tout contact avec les animaux.

De manière générale, dans le cas d'une contamination des produits par *Listeria monocytogenes*, il faut d'abord considérer la terre comme source principale de contamination, les bactéries transitent ensuite après ingestion par le tube digestif des animaux. Néanmoins il est nécessaire de ne pas négliger les réservoirs

Ce guide national a été finalisé sur le second trimestre 2011.

Il est diffusé sous forme d'une clé USB, mais est aussi téléchargeable sur le site de l'Institut de l'Elevage.

Le guide sanitaire produits laitiers fermiers est un outil mis à la disposition des techniciens accompagnant les producteurs fermiers. Il décrit, germe par germe, la démarche d'intervention conseillée dans le cas de détection dans un produit fini d'un germe pathogène ou d'un germe indicateur d'hygiène du procédé. L'objectif est de permettre au producteur de revenir rapidement à une situation normale. Ces démarches sont accompagnées d'outils pratiques.

Les actions de conseil collectif sur la thématique « Maîtrise sanitaire produits fermiers » en 2013 :

Le temps consacré à l'organisation de ces actions de conseil collectif est évalué à 1,5 jour pour chaque date de réunion. Ce temps recouvre l'organisation pratique (recherche du lieu, de la date, recherche d'éventuels intervenants extérieurs, diffusion des invitations,...), la préparation du contenu (programme, éléments techniques, préparation des supports,...), le temps de réunion, la gestion des suites (compte-rendu, diffusion de documents aux éleveurs, réponse à des questions particulières,...).

Dept	Structure	Technicien	Dates de réunions	Lieu	Thème de la réunion	Public	Nombre de jours consacrés
38	Chambre d'Agriculture de l'Isère	Marie-Annick DYE	08/02/2013	Grenoble	Conseil collectif sur le plan de maîtrise sanitaire auprès de producteurs fromagers livrant des cantines	Producteurs fromagers fermiers membres de l'association Mangez Bio Isère	1,5

En 2013, seule Marie-Annick Dye a organisé une action de conseil collectif sur le thème de la Maîtrise sanitaire des produits fermiers. Il s'agissait d'apporter un appui à des producteurs fermiers membres de l'association Mangez Bio Isère, et qui, à ce titre, livraient la restauration collective et en particulier les cantines scolaires. Lors de la réunion du 08/02/13, Marie-Annick Dye les a accompagnés dans l'adaptation de leur Plan de Maîtrise Sanitaire.

Les appuis techniques individuels sur la thématique « Maîtrise sanitaire produits fermiers » en 2013 :

Le nombre de techniciens intervenant sur la thématique « Maîtrise sanitaire produits fermiers » est encore plus retreint qu'en 2012. Cependant, le nombre d'éleveurs suivis reste important :

	2010	2011	2012	2013
Nombre de techniciens impliqués	6	9	6	4
Nombre d'éleveurs suivis	69	79	78	66

Dept	Structure	Technicien	Nombre d'éleveurs visités	Nombre de visites	Nombre de jours consacrés
07	Pôle d'Expérimentation et de Progrès caprin	Sylvie MORGE	2	2	1
26	Syndicat Caprin de la Drôme	Valérie BEROLLE	40	44	22
38	Chambre d'Agriculture de l'Isère	Marie-Annick DYE	18	20	10
73	Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc	Patricia LACARRIERE	6	8	4
TOTAL			66	74	37

Les 4 techniciens qui ont mis en œuvre des appuis techniques individuels sur la thématique « Maîtrise sanitaire produits fermiers » ont tous été formés par l'Institut de l'Élevage et sont agréés pour former les producteurs au Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène pour les fabrications de produits laitiers et fromages fermiers.

Les visites d'appui technique individuel sur la thématique "Maîtrise sanitaire produits fermiers" durent en moyenne 0,5 jour.

Une majorité de ces appuis techniques a bénéficié d'un co-financement de FranceAgriMer (200 € par éleveur hors zone de montagne et 250 € en zone de montagne).

- **Nature des suivis en 2013 :**

Pour 61 éleveurs, les thèmes des suivis « Maîtrise sanitaire produits fermiers » sont connus :

Formation individuelle au GBPH pour les fabrications de produits laitiers et fromages fermiers	1
Suivi individuel d'éleveurs déjà formés au GBPH pour une meilleure appropriation	28
Formation à l'hygiène du personnel et appui à la mise en place d'actions sanitaires préventives	1
Formalisation du dossier d'agrément communautaire	5
Mise à jour du dossier d'agrément communautaire	4
Appui à l'aménagement de la fromagerie pour limiter les risques sanitaires	6
Suivis suite à des accidents sanitaires en fromagerie	16

L'appropriation de la démarche GBPH par les producteurs nécessite un accompagnement sur la durée :

- ils doivent comprendre le sens de la démarche qui les responsabilise vis-à-vis de leurs pratiques
- ils doivent comprendre l'intérêt de mesurer et d'enregistrer les paramètres de fabrication, mais aussi de faire régulièrement leurs auto-contrôles
- ils doivent savoir faire évoluer leur Plan de Maîtrise Sanitaire, lorsqu'ils introduisent de nouvelles technologies de fabrication, ou de nouveaux équipements.

- **Nombre de visites réalisées dans le cadre de ces appuis techniques :**

Les techniciens cherchent l'efficacité, et pour limiter le nombre de déplacements, essayent de valoriser au maximum chacune de leurs visites en élevage.

Il arrive cependant que les suivis nécessitent plusieurs visites.

La formalisation du dossier d'agrément communautaire, par exemple, peut parfois exiger 2 visites.

En outre, dans le cas d'accidents sanitaires difficiles à résoudre, plusieurs visites sont souvent nécessaires pour établir le diagnostic et mettre en œuvre les différentes étapes du plan d'intervention : analyse des risques, prélèvements, assistance à la traite, mise en place des mesures correctives, plan de surveillance et de validation des mesures appliquées.

Contrairement à ce qui s'est passé en 2011, il n'y a pas eu en 2013 de cas d'accident sanitaire nécessitant un grand nombre de visites et un temps de suivi important.

En annexe :

- *Justificatif de l'action de conseil collectif mise en œuvre par Marie-Annick Dye : compte-rendu de la réunion du 08/02/13*
- *Listes des visites d'appui technique individuel réalisées en 2013 par chacun des techniciens sur la thématique « Maîtrise sanitaire produits fermiers ».*

Subventions SAFIR :	13 018170 01 (1 ^{er} semestre 2013 – coûts internes) 13 019730 01 (1 ^{er} semestre 2013 – coûts externes) 13 027998 01 (2 ^{ème} semestre 2013 – coûts internes et externes)
Imputation :	939 93 6574
Dispositif :	CROF Caprin
Action :	Volet A.3. : Réseau technique Action A.3.4 : Maîtrise de la qualité des produits fermiers Sous-thématique : Technologie fromagère
Structures bénéficiaires :	Pour les coûts internes : Chambres d'Agriculture de l'Isère, du Rhône, de Savoie Mont-Blanc Syndicat Caprin de la Drôme Groupement de Défense Sanitaire du Rhône Pour les coûts externes : Syndicat du Picodon Syndicat Interprofessionnel de la Tomme de Chèvre de Savoie Association des Producteurs Fermiers du Chevrotin



COMPTE-RENDU DE REALISATION sur l'exercice 2013

Action A.3.4 : Maîtrise de la qualité des produits fermiers Technologie fromagère

Les travaux en groupe et en réseau :

Rhône-Alpes est la première région pour les fabrications fromagères fermières.

Les fabrications au lait cru, et notamment la technologie dite « lactique », y jouent un rôle essentiel. Ces produits doivent leur qualité, leur diversité et leur spécificité à la valorisation de la flore indigène, liée à l'écosystème spécifique de chaque exploitation, par le recyclage du lactosérum, utilisé comme ferment dans la transformation fromagère.

Or, on constate que les laits sont de moins en moins riches en flore (5 000 à 50 000 germes par ml), et qu'ils sont donc plus difficiles à travailler, nécessitant souvent une préparation préalable. Pour pérenniser les fabrications au lait cru et toute la richesse de leur diversité, il est donc important d'aider les producteurs fromagers fermiers à savoir prévenir, diagnostiquer et résoudre les problèmes d'acidification en technologie lactique.

De 2008 à 2010, l'Institut de l'Elevage a piloté un programme financé par le CASDAR, intitulé « Contribuer à la performance technico-économique des exploitations fromagères fermières en améliorant la maîtrise technologique et la qualité des fromages ». Connu sous le nom court de « CASDAR acidification », ce programme a permis de mettre au point de nombreux outils pour mieux appréhender le déroulement de l'acidification, et apporter des réponses ou proposer des axes de travail aux producteurs afin qu'ils puissent continuer à utiliser leur lactosérum de manière satisfaisante.

Une mission d'animation technique régionale autour de cette problématique a donc été confiée à Sylvie MORGE, technicienne fromagère salariée du PEP caprin, et qui a participé au programme « CASDAR acidification ». Son rôle est de relayer et diffuser les résultats de ce programme sur le terrain en s'appuyant sur le réseau des techniciens fromagers.

En 2011, elle a participé aux travaux nationaux visant la diffusion des résultats du programme « CASDAR acidification » : révision du guide « accidents de fromagerie », mise au point d'un kit de formation des producteurs, intervention lors des journées « perfectionnement des techniciens produits laitiers fermiers » à Sainte Tulle en septembre 2011.

Ces travaux ont donné lieu à la réalisation d'une clé USB « Maîtrise de l'acidification en technologie lactique fermière ». Cet outil propose aux techniciens accompagnant les producteurs fromagers les éléments nécessaires pour réaliser de l'appui technique et former les producteurs sur la maîtrise de l'acidification en technologie lactique fermière. Il comprend une démarche d'intervention et des supports d'appui technique, un kit de formation (supports de formation et aide à la réalisation pour le formateur), de la documentation (les bases pour intervenir et des informations complémentaires pour aller plus loin).

C'est en s'appuyant sur ce support que Sylvie Morge a pu proposer une formation aux techniciens fromagers de Rhône-Alpes en juillet 2012.

Par ailleurs, au quotidien, Sylvie MORGE intervient en tant que technicienne référente sur la résolution de cas difficiles. Elle est très fréquemment sollicitée par les producteurs sur des questions d'acidification.

Pour cette mission, en 2013, Sylvie MORGE a bénéficié d'un financement de FranceAgriMer. Son temps n'a donc pas été déclaré sur le CROF.

Les actions de conseil collectif sur la thématique « Technologie fromagère » en 2013 :

Dept	Structure	Technicien	Dates de réunions	Lieu	Thème de la réunion	Public	Nombre de jours consacrés
69	Chambre d'Agriculture du Rhône	Agnès LIARD	02/04/2013	Eveux (69)	Temps d'échange sur le thème "Diversifier sa gamme de produits" à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Association caprine du Rhône	10 producteurs	1,5
73-74	Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc	Patricia LACARRIERE	19/03/2013	Thônes (74)	Demi-journée de conseil collectif "autour du chaudron" - Fabrication de Chevrotin avec l'intervention de Michel Lepage		6
			26/03/2013	Sixt Fer à Cheval (74)	Demi-journée de conseil collectif "autour du chaudron" - Fabrication de Raclette avec l'intervention de Michel Lepage		
			09/04/2013	Valmeinier (73)	Demi-journée de conseil collectif "autour du chaudron" - Fabrication de Tomme avec l'intervention de Michel Lepage		
			11/04/2013	Sallanches (74)	Demi-journée de conseil collectif "autour du chaudron" - Fabrication de Tomme avec l'intervention de Michel Lepage		

Le temps consacré à l'organisation de ces actions de conseil collectif est évalué à 1,5 jour pour chaque date de réunion. Ce temps recouvre l'organisation pratique (recherche du lieu, de la date, recherche d'éventuels intervenants extérieurs, diffusion des invitations,...), la préparation du contenu (programme, éléments techniques, préparation des supports,...), le temps de réunion, la gestion des suites (compte-rendu, diffusion de documents aux éleveurs, réponse à des questions particulières,...).

En avril 2013, Agnès Liard a organisé un temps de conseil collectif et d'échanges sur la diversification de la gamme fromagère à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Association Caprine du Rhône.

Dans le cadre du Pôle Fromager des Savoie, Patricia Lacarrière a organisé 4 séances de conseil collectif « autour du chaudron » sur mars et avril 2013. Ces séances se déroulent sur une demi-journée dans la fromagerie d'une exploitation, et sont animées par Michel Lepage, conseiller fromager indépendant. L'approche est très pratique, autour d'une technologie fromagère donnée.

En 2013, l'association des producteurs fermiers du Chevroton a rejoint le Pôle Fromager pour ces actions de conseil collectif « autour du chaudron ».

En plus de ces actions de conseil collectif, en 2013 dans le cadre du Pôle Fromager, la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc a proposé 5 sessions de formation sur les technologies fromagères, avec le financement de VIVEA (non prises en compte dans le CROF) :

- Bases technologies fromagères fermières
- Accidents en technologies fromagères fermières
- Conception et aménagement d'un atelier fromager fermier
- Pâte pressée non cuite
- Qualité gustative du produit fromager fermier

Les appuis techniques individuels sur la thématique « Technologie fromagère » en 2013 (coûts internes) :

Seulement 3 techniciens ont été impliqués dans des appuis techniques individuels sur la thématique « Technologie fromagère » en 2013, et ils n'ont suivi que 7 producteurs, contre 16 en 2012.

	2010	2011	2012	2013
Nombre de techniciens impliqués	5	5	3	3
Nombre d'éleveurs suivis	22	16	16	7

Dept	Structure	Technicien	Nombre d'éleveurs visités	Nombre de visites	Nombre de jours consacrés
26	Syndicat Caprin de la Drôme	Valérie BEROULLE	4	4	2
38	Chambre d'Agriculture de l'Isère	Marie-Annick DYE	1	1	0,5
69	GDS du Rhône	Laurent THOMAS	2	2	1
TOTAL			7	7	3,5

Ces 3 techniciens qui ont mis en œuvre des conseils fromagers en 2013 ont des compétences spécifiques et reconnues en technologie fromagère.

Les visites d'appui technique individuel sur la thématique "Technologie fromagère" durent en général 0,5 jour.

Les prestations de conseil fromager facturées à des structures collectives en 2013 :

Dans le cadre de l'action A.3.4 Maîtrise de la qualité des produits fermiers – Technologie fromagère sont également prises en compte les prestations de conseil fromager réalisées par des intervenants extérieurs et facturées à des structures collectives.

En effet, certaines structures collectives (syndicats, associations,...) s'organisent pour choisir un prestataire et le cas échéant conventionner avec lui, afin :

- d'apporter à leurs adhérents le service d'un conseil fromager spécialisé,
- d'accompagner plus particulièrement leurs adhérents en vue du respect d'un cahier des charges sur le produit.

En 2013 :

Structure collective supportant le coût de la prestation de conseil fromager	Structure et conseiller assurant la prestation	Détail de la prestation
Syndicat du Picodon AOP	Sylvie MORGE PEP caprin	intervention à la demande auprès des adhérents du Syndicat du Picodon 8 jours sur 2013, dont 1 visite d'appui technique individuel et plus de 25 interventions de conseil par téléphone
Syndicat Interprofessionnel de la Tomme de Chèvre de Savoie (Pôle Fromager Fermier)	Michel LEPAGE conseiller indépendant	25,5 jours consacrés aux producteurs caprins - appui technique individuel auprès de 27 producteurs caprins (1 ou 2 passages) - 4 sessions collectives "autour du chaudron" sur les thématiques Chevrotin, Raclette et Tomme (2 fois sur la Tomme)
Association des Producteurs Fermiers du Chevrotin (A.P.F.C.)	Thomas LECOMTE Syndicat Interprofessionnel du Reblochon	conseil individuel : 15 jours sur le 1er semestre, + 7 jours sur le 2ème semestre conseil collectif : 1 jour sur le 1er semestre : participation à la session collective "autour du chaudron" du 19/03/13 du Pôle Fromager fermier des Savoie sur la fabrication du Chevrotin + 1 jour sur le 2ème semestre : intervention à l'occasion de l'AG du Syndicat du Chevrotin, le 06/12/13, sur le thème de la maîtrise de la qualité de l'eau en fabrication fromagère fermière

Le Syndicat du Picodon fait appel à la technicienne fromagère du PEP : Sylvie Morge, qui intervient sur demande auprès de ses adhérents.

Dans les Savoie, après une réflexion collective sur les besoins d'accompagnement technique en technologie fromagère et un appel d'offre auprès de prestataires compétents, le « Pôle Fromager Fermier » a vu le jour en 2011. Sa mise en œuvre est portée par le Syndicat Interprofessionnel de la Tomme de Chèvre de Savoie.

L'offre de conseil du Pôle Fromager Fermier s'appuie sur l'intervention d'un conseiller indépendant (Michel Lepage), et se décline sous trois formes en fonction des thématiques et des besoins des éleveurs :

- appuis individuels : entretiens en face à face. En 2013, 27 producteurs caprins ont été visités dans le cadre de ces appuis individuels.
- appuis collectifs : en groupe de 7 - 8 personnes, en fromagerie, autour d'un thème établi
- formations spécifiques : apports théoriques et pratiques avec des temps en salle et ou en fromagerie (financement hors CROF par VIVEA).

Les technologies du Reblochon et du Chevrotin étant proches, il est logique que l'Association des Producteurs Fermiers du Chevrotin s'adresse au Syndicat Interprofessionnel du Reblochon pour assurer les prestations d'appui technique fromager auprès de ses adhérents. De ce fait, pour le conseil individuel, l'APFC ne s'appuie pas sur le Pôle Fromager mais sur le SIR.

Par ailleurs, le SIR a facturé à l'Association des Producteurs Fermiers du Chevrotin une journée de Thomas Lecomte pour son intervention en conseil collectif sur la maîtrise de la qualité de l'eau en fabrication fromagère fermière à l'occasion de l'Assemblée Générale du Syndicat Interprofessionnel du Chevrotin le 6 décembre 2013.

En annexe :

- *Justificatifs de la journée de conseil collectif du 02/04/13 organisée par Agnès Liard : invitation, programme et feuille de présence*
- *Justificatif des journées de conseil collectif « autour du chaudron » des 19/03/13, 26/03/16, 09/04/13 et 11/04/13 organisées par Patricia Lacarrière : invitations*
- *Listes des visites d'appui technique individuel réalisées en 2013 par chacun des techniciens sur la thématique « Technologie fromagère »*
- *Comptes-rendus des 2 visites d'appui technique individuel de Laurent Thomas du GDS du Rhône*
- *Justificatifs de réalisation des prestations de conseil fromager facturées à des structures collectives :*
 - o *compte-rendu d'activité de Sylvie Morge du PEP caprin en appui aux producteurs en Picodon,*
 - o *compte-rendu d'activités du Pôle Fromager Fermier des Savoie, liste des visites de conseil individuel réalisées en 2013 dans le cadre du Pôle Fromager par Michel Lepage auprès de producteurs caprins, et diaporama de bilan de l'année 2013 présenté lors de l'Assemblée Générale du SITCS,*
 - o *Infos Chevrotin janvier 2013 spécial service technique et bulletin d'adhésion 2013 au service technique, invitation, feuille de présence et diaporama présentés lors de l'Assemblée Générale du Syndicat Interprofessionnel du Chevrotin le 06/12/13, diaporama de conseil collectif sur la maîtrise de la qualité de l'eau en fabrication fromagère fermière présenté par Thomas Lecomte le 06/12/13.*

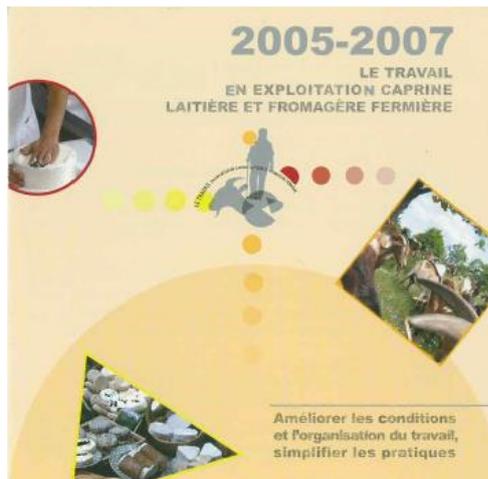
Subvention SAFIR :	13 018170 01 (1 ^{er} semestre 2013 – coûts internes) 13 027998 01 (2 ^{ème} semestre 2013 – coûts internes et externes)
Imputation :	939 93 6574
Dispositif :	CROF Caprin
Action :	Volet A.3. : Réseau technique Action A.3.5 : Amélioration des conditions de travail
Structures bénéficiaires :	Syndicat Caprin de la Drôme Chambre d'Agriculture de l'Isère Chambre d'Agriculture de la Loire Chambre d'Agriculture du Rhône Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc



COMPTE-RENDU DE REALISATION sur l'exercice 2013

Action A.3.5 : Amélioration des conditions de travail

Les travaux en groupe et en réseau :



La thématique du travail en exploitation caprine laitière et fromagère fermière a fait l'objet d'un ambitieux programme national de recherche et de formalisation de références entre 2005 et 2007.

Compte-tenu de ces travaux qui ont fourni de nombreux outils de conseil aux techniciens, il n'a pas été jugé prioritaire, dans le cadre du Réseau technique, de faire fonctionner un groupe régional sur l'amélioration des conditions de travail.

Sur cette thématique, l'essentiel du temps est donc consacré aux appuis techniques individuels auprès des éleveurs. Cependant, en 2013, une action de conseil collectif a été organisée sur le thème de l'amélioration des conditions de travail.

Les actions de conseil collectif sur la thématique « Amélioration des conditions de travail » en 2013 :

Le temps consacré à l'organisation de ces actions de conseil collectif est évalué à 1,5 jour pour chaque date de réunion. Ce temps recouvre l'organisation pratique (recherche du lieu, de la date, recherche d'éventuels intervenants extérieurs, diffusion des invitations,...), la préparation du contenu (programme, éléments techniques, préparation des supports,...), le temps de réunion, la gestion des suites (compte-rendu, diffusion de documents aux éleveurs, réponse à des questions particulières,...).

Dept	Structure	Technicien	Dates de réunions	Lieu	Thème de la réunion	Public	Nombre de jours consacrés
69	Chambre d'Agriculture du Rhône	Agnès LIARD	01/07/2013	Brindas (69) sur l'exploitation de Sandrine MURAT	Journée de conseil collectif et d'échanges sur la monotraite en élevage caprin	17 éleveurs caprins membres de l'Association Caprine du Rhône	1,5

Les actions de conseil collectif sur la thématique de l'amélioration des conditions de travail ne sont pas très fréquentes. En 2013, Agnès Liard a organisé une journée d'apports techniques et d'échanges entre éleveurs sur la monotraite en élevage caprin.

Les appuis techniques individuels sur la thématique « Amélioration des conditions de travail » en 2013 :

En 2013, sur la thématique « Amélioration des conditions de travail », il y a eu autant de structures et de techniciens impliqués qu'en 2012, mais un peu moins d'éleveurs suivis en appui technique individuel.

	2010	2011	2012	2013
Nombre de techniciens impliqués	10	10	5	5
Nombre d'éleveurs suivis	79	79	62	57

Parmi ces 5 techniciens, 3 justifient de compétences tant en élevage qu'en fromagerie, 1 de compétences centrées sur l'élevage, 1 de compétences centrées sur la fromagerie.

Ils ont tous une bonne expérience sur les questions qui touchent à l'organisation et aux conditions de travail.

Certains de ces techniciens sont formés spécifiquement à la méthode du bilan travail, d'autres utilisent les outils (fiches techniques notamment) développés dans le cadre du Programme National 2005-2007 « Le travail en exploitation caprine laitière et fromagère fermière ».

Dept	Structure	Technicien	Nombre d'éleveurs visités	Nombre de visites	Nombre de jours consacrés
26	Syndicat Caprin de la Drôme	Valérie BEROULLE	19	19	9,5
38	Chambre d'Agriculture de l'Isère	Marie-Annick DYE	20	21	10,5
42	Chambre d'Agriculture de la Loire	Philippe ALLAIX	1	1	0,5
69	Chambre d'Agriculture du Rhône	Agnès LIARD	4	4	2
73-74	Chambre d'Agri Savoie Mont-Blanc	Patricia LACARRIERE	13	19	9,5
TOTAL			57	64	32

Les visites d'appui technique individuel sur la thématique "Amélioration des conditions de travail" durent en moyenne 0,5 jour.

La grande majorité de ces appuis techniques a bénéficié d'un co-financement de FranceAgriMer (150 € par éleveur).

Les 57 éleveurs suivis se répartissent de la façon suivante :

nombre de producteurs livreurs	3
nombre de producteurs mixtes (à la fois livreurs et transformateurs fermiers)	1
nombre de producteurs fromagers fermiers	53

On voit que les appuis techniques « Amélioration des conditions de travail » sont focalisés sur les producteurs fromagers fermiers, ce qui est logique dans la mesure où c'est dans ce type d'exploitation que la contrainte travail est la plus forte.

Les contextes de projets et les types de suivis mis en œuvre se répartissent comme suit :

Domaine	Type de projet et de conseil	Nombre d'éleveurs suivis en 2013
Exploitation	Bilan travail	0
	Organisation du travail à l'échelle de l'exploitation	6
	Efficacité de la gestion administrative	6
Atelier d'élevage	Création ou réorganisation d'un atelier d'élevage Création d'un bâtiment d'élevage	2
	Organisation du travail et aménagement du bâtiment d'élevage ou de la salle de traite	5
Traite	Passage en monotraite	3
	Optimisation de la traite, réorganisation du chantier de traite	6
Fromagerie	Création d'une fromagerie	10
	Aménagement et réaménagement de la fromagerie pour améliorer les conditions de travail	4
	Organisation du travail et équipement en fromagerie	3
Atelier d'élevage + fromagerie	Création d'un atelier d'élevage + d'une fromagerie	5
	Organisation du travail et équipement + aménagement fromagerie + bâtiment d'élevage ou salle de traite	2
Commercialisation	Optimisation de l'organisation de la commercialisation pour gagner du temps	5

La diversité des thématiques abordées reflète la diversité des projets des éleveurs suivis, mais aussi la diversité de leurs choix de vie.

Cependant, l'organisation et l'équipement de la fromagerie restent des points clés de l'organisation du travail chez les producteurs fromagers fermiers.

En annexe :

- *Justificatifs de l'action de conseil collectif mise en œuvre par Agnès Liard le 01/07/13 : invitation, feuille de présence et diaporama présenté*
- *Listes des visites d'appui technique individuel réalisées en 2013 par chacun des techniciens sur la thématique « Amélioration des conditions de travail ».*